Supplément à la « Vie Spirituelle »
Juillet 1928

ÉTUDES ET DOCUMENTS

La vie spirituelle d'après saint Athanase

Après la mort d'Alexandre d'Alexandrie, « tout le peuple, toute l'Église catholique comme d'une seule voix et comme un seul homme criait et vociférait, demandant Athanase pour évêque. Ils le demandaient au Christ dans des prières publiques; ils adjuraient nuit et jour les évêques de le consacrer, sans quitter l'église, et sans leur permettre d'en sortir... Ils louaient ses vertus, son zèle, sa piété. Ils l'appelaient un vrai chrétien, un des ascètes, un véritable évêque (1). »

De ce récit, qui est extrait de la lettre du synode égyptien de 339, nous avons surtout à retenir les derniers mots, qui nous aident à comprendre la spiritualité de saint Athanase. Le peuple d'Alexandrie ne se trompait pas en voyant en lui un ascète et un ami des moines : tel il était dès le temps de sa jeunesse, tel il resta jusqu'au terme de sa longue carrière. Lorsque, dans les dernières années de sa vie, il voulut mettre sous les yeux de ses fidèles un modèle achevé de perfection chrétienne, il écrivit la vie de saint Antoine : ce n'était pas seulement de sa part un témoignage de reconnaissance envers le vieux solitaire dont il avait été lui-même le disciple, et qui lui

(1) *Apol. contra Arian.*, 6.

avait témoigné tant d'affectueuse confiance qu'il n'avait pas hésité à quitter un instant le désert pour venir à Alexandrie prendre sa défense; c'était aussi un exemple qu'il tenait à dresser devant le peuple croyant, afin que chacun s'efforçât d'imiter les grandes vertus du moine.

Cet exemple était d'ailleurs imité. L'*Histoire des Ariens aux moines* nous a conservé le souvenir de l'étonnant renouveau spirituel qui suivit le retour de saint Athanase en 346, après son second exil : « Combien de femmes non mariées et qui étaient prêtes à entrer dans le mariage, écrit l'évêque, restèrent vierges pour le Christ ! Combien de jeunes gens, voyant les exemples des autres, embrassèrent la vie monastique ! combien de pères persuadèrent leurs enfants, et combien furent convaincus par leurs enfants de ne pas s'écarter de l'ascétisme chrétien ! Combien de femmes persuadèrent leurs maris, combien furent persuadées par eux de se donner à la prière, selon le précepte de l'apôtre ! combien de veuves et combien d'orphelins qui auparavant étaient affamés et nus, furent alors vêtus et rassasiés par le zèle du peuple... Dans les Églises, il y avait une paix profonde et merveilleuse, tandis que les évêques écrivaient de partout et recevaient d'Athanase les coutumières lettres de paix (1). »

Ne nous étonnons donc pas si saint Athanase, en prêchant la vie chrétienne, la présente d'abord sous la forme d'un renoncement, et s'il semble faire de la perfection l'apanage des moines. Il est bien en cela de son pays et de son époque, le contemporain et le compatriote de tous ces ascètes qui, à la suite de saint Antoine et de saint Pakhôme, quittaient le monde pour s'enfoncer dans les solitudes de Scété ou de Pispir, et dont l'*Histoire lausiaque* de Palladius nous a gardé le vivant souvenir. Lui-même est, par devoir, condamné à l'action. Il est sans cesse sur la brèche pour défendre l'orthodoxie et les droits de son épiscopat. Exilé ou voyageur, il parcourt l'Orient et l'Oc-

(1) *Histor. Arian.*, 25.

cident; il écrit, il prêche, il gouverne; mais il n'est pas douteux qu'il ressente un véritable bonheur lorsqu'il peut, à de rares intervalles, jouir de l'hospitalité que lui offrent les moines : il se sent alors en famille et renouvelle ses forces auprès des solitaires.

Son ascétisme d'ailleurs n'a rien de tendu. Il est en tout prudent et mesuré. Il suffit, pour s'en faire une idée, de relire le discours qu'il place sur les lèvres de saint Antoine, et qui, en réalité, exprime sa propre doctrine : « Ne croyons pas, déclare le saint à ses frères, avoir renoncé à de grandes choses en laissant le monde. Si nous nous trouvions les maîtres de toute la terre et que nous renoncions à toute la terre, cela ne vaudrait pas le royaume des cieux. De même que si quelqu'un méprisait une drachme de cuivre pour acquérir cent drachmes d'or, de même celui qui, possédant toute la terre, la dédaignerait, ne quitte que peu de chose et gagne le centuple. Et si la terre entière ne vaut pas le royaume des cieux, celui qui abandonne quelques arpents ne quitte rien; et s'il laisse une maison ou beaucoup d'or, il n'a pas à s'en glorifier ou à s'en attrister (1). »

Après avoir ainsi marqué la vanité des biens de ce monde en comparaison des trésors célestes, le saint abbé exalte le détachement quotidien : « Si nous vivons comme devant mourir chaque jour, nous ne pécherons pas. Voici ce que signifie cette formule : en nous éveillant chaque jour, pensons que nous ne vivrons pas jusqu'au soir; sur le point de nous endormir, croyons que nous ne nous éveillerons plus, car par nature notre vie est incertaine et tous les jours elle nous est conservée par la Providence. Disposés de la sorte et vivant ainsi jour après jour, nous ne pécherons pas; nous ne serons tenus par le désir d'aucun bien, nous ne nous attacherons à rien, nous ne cacherons pas de trésor dans la terre; mais, attendant quotidiennement la mort, nous ne posséderons rien; nous par-

(1) *Vita Anton.*, 17.

donnerons tout à tous ; nous n'aurons de désir ni pour une femme, ni pour quelque plaisir mauvais ; sans cesse nous lutterons dans l'attente du jour du jugement (1). »

Il insiste ensuite sur la persévérance, la plus indispensable des vertus, la plus difficile aussi à pratiquer, puisqu'elle nécessite un effort ininterrompu vers la perfection : « Lorsque nous avons commencé à marcher dans le chemin de la vertu, efforçons-nous d'aller toujours en avant. Que personne ne se retourne, comme la femme de Lot, car le Seigneur a dit : Celui qui, ayant mis la main à la charrue, retourne en arrière n'est pas digne du royaume des cieux. Se retourner c'est se repentir, penser à nouveau aux biens du monde. Ne craignez pas en entendant parler de la vertu, ne vous étonnez pas de ce mot ; elle n'est pas loin de nous, elle n'est pas en dehors de nous, elle est en nous et, si nous le voulons, elle est des plus faciles à acquérir. Les païens font de grands voyages et traversent les mers, pour apprendre les belles lettres : mais nous n'avons pas besoin de voyager pour le royaume des cieux, ni de traverser les mers pour la vertu, car le Seigneur a dit : Le royaume de Dieu est en nous. La vertu n'a donc besoin que du vouloir ; aussi est-elle en nous et vient-elle de nous (2). »

Ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons pas à combattre pour gagner le royaume des cieux. Nous avons à vaincre à la fois des ennemis intérieurs et des adversaires du dehors. Ceux-ci, les démons, sont les plus redoutables. Ne nous étonnons pas si saint Antoine insiste sur eux. Il avait eu personnellement à les vaincre, avant de s'établir définitivement dans la vertu. Il est toutefois remarquable que ses conseils soient, ici encore, empreints de la prudence la plus avisée. Point de descriptions horrifiques du diable ; point d'histoires effrayantes de ses manifestations extérieures, mais des avis qui dénotent une expérience

(1) *Vita Anton.*, 19.
(2) *Id.*, 20.

complète de la vie intérieure : « Le discernement des bons et des mauvais esprits est facile et possible par la grâce de Dieu. La vue des saints n'est point troublante. Il ne querellera point, ne criera point; nul n'entendra sa voix (comme dit l'Écriture). Cela se passe avec douceur et tranquillité, et produit aussitôt la joie, l'allégresse et la confiance dans l'âme. C'est que le Seigneur est avec eux, lui qui est notre joie et la puissance de Dieu le Père. Les pensées restent paisibles, sans agitation, de sorte que l'âme éclairée contemple elle-même ceux qui lui apparaissent. Le désir des biens futurs la pénètre et la volonté de s'unir à eux si elle pouvait s'en aller avec eux... L'irruption des mauvais (esprits) et leur représentation sont troublantes, accompagnées de bruits, de sons, de cris, comme s'il s'agissait d'un tumulte de jeunes gens grossiers et de brigands. Aussitôt l'âme devient peureuse; c'est le trouble et le désordre des pensées, l'abattement, la haine pour les ascètes, la colère, la tristesse; le souvenir des proches, la crainte de la mort, enfin le désir du mal, la torpeur pour la vertu et le bouleversement du caractère (1). » De ce passage, F. Cavallera rapproche avec raison les règles pour le discernement des esprits donnés par saint Ignace de Loyola dans les *Exercices spirituels* : « Il est remarquable, écrit-il, de retrouver à plus de mille ans de distance une aussi frappante ressemblance d'expression, dans la description d'états d'âme, qui ne s'observent nulle part mieux que dans la pratique intense de la vie ascétique. Les moines selon le cœur de saint Athanase n'étaient ni des fanatiques, ni des imbéciles, mais des hommes pleinement conscients du but élevé qu'ils avaient à poursuivre et des efforts de volonté qu'il exigeait (2). »

La même sagesse, prudente et avisée, se retrouve dans

(1) *Vita Anton.*, 35-36; trad. F. Cavallera, *Saint Athanase*, Paris, 1908, p. 332-333.

(2) F. Cavallera, *op. cit.*, p. 332.

la lettre à Amun. Celui-ci est un supérieur de monastère, qui a exposé à saint Athanase les inquiétudes de quelques-uns de ses moines troublés par des illusions nocturnes. Il ne s'agit plus ici de formuler des règles générales, mais de répondre à une question précise; et l'évêque d'Alexandrie n'a pas de peine à tracer la voie que doivent suivre les âmes inquiètes : « J'admire la ruse du diable : lui qui est corruption et pourriture inspire des pensées d'apparence pure; mais c'est là plutôt embûche qu'épreuve. Pour faire renoncer les ascètes à leurs occupations ordinaires avantageuses au salut et en triompher, il excite certains bourdonnements qui n'offrent rien d'utile à la vie, en dehors de questions oiseuses et de bavardages qu'il faut éviter... Il y a deux voies : l'une plus abordable et plus commune, celle du mariage; l'autre angélique et supérieure, la virginité; si l'on choisit la voie du monde, je veux dire le mariage, on n'encourt aucun blâme, mais on ne recevra pas autant de grâces. On en recevra pourtant, puisque cet état produit lui aussi en fruit trente pour un. Mais si l'on embrasse la vie pure et céleste, bien que la voie soit rude d'abord et difficile, on a pourtant des grâces plus admirables; on recueille le fruit parfait, le centuple (1). »

Aux vierges, saint Athanase donne des conseils semblables. Nous savons par saint Jérôme qu'il avait écrit *Sur la virginité* (2); et, depuis une vingtaine d'années surtout, on a généralement identifié l'ouvrage mentionné par saint Jérôme à un λόγος σωτηρίας πρὸς τὴν παρθένον qui figure, sous le nom d'Athanase, dans des manuscrits du X^e^-XI^e^ siècle, mais que les Mauristes, avaient délibérément rejeté parmi les *dubia* (3). Cette identification soulève toutefois

(1) *Epist. ad Amun.*; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 334 et 337. L'application de la parabole du semeur à la vie ascétique est déjà traditionnelle à l'époque de saint Athanase. On la rencontre par exemple chez Origène et chez saint Cyprien.

(2) Jérôme, *De vir. inlustr.*, 87.

(3) L'argumentation la plus solide en faveur de cet écrit a été don-

des difficultés qui n'ont pas encore été résolues; et comme l'a tout récemment montré J. Lebon, il est plus probable que le traité authentique de l'évêque d'Alexandrie sur la virginité n'est plus représenté que par une traduction syriaque, conservée dans un manuscrit du VI^e^-VII^e^ siècle au British Museum (1); et c'est à ce texte syriaque que nous emprunterons ici quelques traits.

Rien n'y montre mieux l'estime que l'auteur conçoit de la virginité que l'enthousiasme avec lequel il décrit les récompenses célestes réservées aux vierges : « ... Alors, dans la pureté de ton cœur, tu crieras et tu diras : Qu'il me baise des baisers de sa bouche. Tu le saisiras des mains des épouses, et tu crieras et tu diras : Je l'ai saisi, et je ne le laisserai pas aller jusqu'à ce que je l'aie introduit dans la demeure de mon père et dans la chambre de celle qui m'a engendrée; j'appelle ta mère la Θεοτόκος, avec qui tu as l'héritage. Alors tu habiteras avec le Christ. Alors tu verras ton époux, ton frère, ton père, ton Seigneur, ton roi, ton seigneur Dieu, Sabaoth, Adonaï, El, qui est, était et est toujours. Alors se fera voir à toi celui qui a fixé le ciel et qui a étendu la terre entre les eaux. A la vierge seulement appartiendra cette puissance, cet héritage, ce rang, ce degré, une telle gloire parce qu'elle a haï le jour de l'homme, parce qu'elle a rejeté toute souillure. Alors elle se réjouira dans le repos; alors elle sera dans l'allégresse; alors elle battra des mains dans la gloire, criant et disant : Le roi m'a introduite dans son appartement secret. Alors elle ira, servie par les anges, jugeant les anges qui ont péché, méprisant les vierges qui sont tom-

née par E. von der Goltz : Λόγος σωτηρίας πρὸς τὴν παρθένον (De virginitate), *eine echte Schrift des Athanasius* (Texte und Untersuchungen, t. XXIX, 2), Leipzig, 1905. L'authenticité de l'écrit est adoptée en particulier par O. Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, t. III, p. 66; Fribourg en Br., 1912.

(1) J. Lebon, *Athanasiana syriaca. I. Un* Λόγος περὶ παρθενίας *attribué à saint Athanase d'Alexandrie*, dans *Le Muséon*, t. XL, 1927, p. 205-248.

bées, et elle-même se glorifiant de la couronne qu'elle aura reçue (1). »

Qu'on ne croie d'ailleurs pas qu'il suffise, selon Athanase, d'avoir gardé la virginité pour mériter de telles récompenses. La vierge dont il parle semble vivre dans le monde, habiter avec sa mère et d'autres femmes, être exposée par suite à toutes les tentations que connaissent aussi les chrétiens ordinaires. Sa virginité ne lui servirait pas à grand'chose si elle ne pratiquait pas la charité. De même serait-il inutile qu'elle jeunât, qu'elle lût les Écritures et psalmodiât à des heures déterminées, qu'elle travaillât dans le silence, qu'elle évitât la parure et les bijoux. « C'est sans doute bien que tu fasses cela, déclare l'auteur du traité, comme ayant fréquenté les Écritures divines et lisant les paroles apostoliques et cherchant la voie de la vérité. Mais je te dis : Je réclame, moi aussi, la parole de l'Évangile, en sorte que tu ne te contentes pas de payer la dîme du cumin, de la menthe et de l'aneth, mais (que tu exerces) aussi le jugement et la miséricorde. Tu jeûnes (en t'abstenant) de nourriture et d'aliments, tu tiens ton ventre vide : seulement ne te remplis pas de péchés en méditant des choses mauvaises contre ta voisine, ou en méprisant ta mère ou en te mettant en colère contre une de celles qui habitent avec toi. Là où est le jeûne, que ces péchés se retirent (2). »

Autant dire que le pharisaïsme des ascètes est condamné énergiquement par le grand évêque. Celui-ci va même plus loin. Autant, nous venons de le dire, il exalte la vie ascétique, autant il est prompt à en détourner ceux que leurs obligations professionnelles appellent à l'action extérieure. Athanase peut bien envier les moines, la tranquillité de leur vie, le repos de leurs solitudes. Il n'hésite pas, chaque fois qu'il le juge utile au bien de l'Église, de faire sortir l'un ou l'autre d'entre eux de son couvent et

(1) *De virgin.*, trad. Lebon, *op. cit.*, p. 225-226.
(2) *Id.*, p. 222.

de l'élever à l'épiscopat. Sérapion Apollos, Agathon, Ariston, Ammonios, Moitès, Paul (1), beaucoup d'autres encore sont appelés par lui à gouverner des Églises égyptiennes et à devenir ses collaborateurs immédiats dans la grande lutte contre l'arianisme. Quelques-uns d'ailleurs rechignent et, sous prétexte d'une perfection plus grande, essaient de repousser le fardeau, tel ce Dracontius, qui, après s'être laissé consacrer, refuse de quitter son monastère et d'aller administrer son diocèse. Il faut alors entendre les leçons données par Athanase, et ces leçons n'ont rien perdu de leur actualité. A ceux qui ont envie de fuir les responsabilités du ministère, elles redisent les grâces accordées par Dieu à ses serviteurs : « Le Seigneur connaît mieux que nous nos affaires et sait à qui il confie ses églises. Même si quelqu'un n'est pas digne, qu'il ne regarde pas sa vie antérieure, qu'il accomplisse son ministère, pour qu'après cette vie il n'encoure pas la malédiction pour sa négligence. Eh bien, mon cher Dracontius, avec cette connaissance, et prudent comme tu l'es, n'as-tu point de remords? n'as-tu point souci de la perte de ceux qui te sont confiés? n'es-tu point en proie au feu de ta conscience? (2) »

Un peu plus loin, Athanase précise sa pensée, et répond directement aux objections orgueilleuses de certains partisans exclusifs de l'ascétisme : « Ne dis point, et ne crois point ceux qui disent que l'épiscopat est une occasion de péchés et qu'il porte à commettre des fautes. Tu peux, quoique évêque, souffrir la faim et la soif comme saint Paul; tu peux t'abstenir de vin comme Timothée; jeûner perpétuellement comme saint Paul, et, jeûnant ainsi, rassasier comme lui les autres par tes enseignements; t'abstenant de boire selon ta soif, désaltérer les autres par ta doctrine... Nous connaissons des évêques qui jeûnent et des moines qui se rassasient; nous connaissons des évê-

(1) *Epist. ad Dracont.*, 7.
(2) *Id.*, 6; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 346.

ques qui ne boivent pas de vin et des moines qui en boivent; nous connaissons des évêques qui font des miracles et des moines qui n'en font point. Beaucoup d'évêques n'ont jamais été mariés, il y a des moines qui ont été pères de famille, de même qu'il y a des évêques pères de famille et des moines qui n'ont pas de postérité; nous connaissons encore des clercs qui souffrent la faim et des moines qui jeûnent. Ceci est permis, et cela n'est point défendu. Que partout on lutte; la couronne dépend non du lieu mais des actes (1). » Athanase avait bien le droit de parler ainsi à son disciple, lui qui, au moment où il écrivait cette lettre, avait déjà été par deux fois exilé de son diocèse, condamné à errer jusqu'aux extrémités de l'Occident, et qui pouvait prévoir de nouvelles avanies. Dracontius, nous le savons, obéit aux appels d'Athanase et se décida à remplir la charge qui lui avait été confiée. Il la remplit même si bien qu'il fut lui aussi exilé pour la foi. En ce temps-là, selon la belle formule dont se sert l'Église pour louer saint Eusèbe de Verceil, les évêques catholiques regardaient l'exil comme une fonction de leur ministère (2).

La lettre à Dracontius nous montre le fond de la pensée d'Athanase sur l'ascétisme. Si admirables que puissent être les moines, leur vie ne saurait être celle de la masse, et les fidèles qui doivent se sanctifier dans le monde n'ont pas besoin d'imiter en tout les pratiques mises en honneur par les solitaires. La discrétion prudente que nous avons déjà constatée dans les écrits plus spécialement rédigés pour des ascètes, éclate encore davantage, s'il est possible, dans les lettres festales adressées par l'évêque d'Alexandrie à l'ensemble de ses diocésains.

C'était alors l'usage que l'évêque d'Alexandrie annonçât chaque année à ses fidèles la date de Pâques et qu'il fît précéder cette annonce de conseils appropriés aux cir-

(1) *Epist. ad Dracon.*, 9; trad. F. Cavallera, p. 348.
(2) *In festo S. Euseb.*, II Nocturni lectio V.

constances. Nous possédons encore, dans une traduction syriaque, quinze de ces lettres pascales écrites par saint Athanase (1) au cours de sa longue carrière, et ces lettres sont précieuses à cause des clartés qu'elles projettent sur la doctrine spirituelle de leur auteur.

Plusieurs d'entre elles sont écrites de l'exil, et ce sont des encouragements à supporter les épreuves : « O très chers et très aimés, si l'on passe des angoisses à la consolation, de la maladie à la santé, de la mort à l'immortalité, nous n'avons pas à nous attrister de ce qui arrive à des hommes, ni à souffrir des événements. Ne nous effrayons pas si le monde s'oppose au Christ et conspire contre la bonne crainte. Cherchons plutôt à plaire à Dieu dans les choses que nous devons regarder comme des épreuves et des exercices pour notre vertu. Comment exercerions-nous notre patience, s'il n'y avait pas de traverses et d'inquiétudes à supporter? Comment connaîtrions-nous notre courage si nous n'avions jamais à lutter? Comment se manifesterait notre magnanimité, s'il n'y avait pas d'injustice et d'offense ?... Et pour tout dire d'un mot, qui aurait devant les yeux la vertu, si le mal n'avait pas existé auparavant? Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ a supporté des maux pires que les nôtres... Il a souffert pour acquérir l'immortalité à l'homme qui aurait dû souffrir à sa place; il est descendu pour nous élever; il a consenti à naître pour nous faire aimer celui qui n'est pas soumis aux lois de la naissance; il s'est abaissé à la corruptibilité, pour revêtir d'incorruptibilité l'être corruptible ; il est devenu faible pour nous afin de nous ressusciter dans la force; il a accepté la mort pour nous accorder l'immortalité et nous appeler de la mort à la vie (2). »

Ce sont aussi des appels à l'action de grâces : « Ayons

(1) A ces quinze lettres, il faut ajouter quelques fragments d'autres lettres en grec; cf. O. Bardenhewer, *op. cit.*, t. III, p. 73-76.

(2) *Epist. fest.*, x, 7-8.

l'âme facile à la reconnaissance, mes bien-aimés; et bien qu'incapables de remercier, efforçons-nous-y de notre mieux. Quoique la nature ne puisse rendre grâces convenablement pour tant de bienfaits, tant que nous sommes dans la bonne crainte rendons grâces. Or, quand sommes-nous dans la bonne crainte, sinon quand nous nous montrons plus reconnaissants pour ce Dieu qui nous a accordé tant de bienfaits? Dociles, nous devons observer la loi et garder ses commandements ; surtout n'allons pas, ingrats, nous regarder comme n'étant pas soumis à la loi et nous livrer au mal. Dieu aime l'âme reconnaissante, et quand nous nous défions totalement de nous, alors nous offrons nos âmes au Seigneur, comme les saints, parce que nous ne vivons pas pour nous, mais pour le Seigneur qui est mort pour nous (1). »

D'autres fois, les lettres pascales invitent au jeûne, ce qui est naturel, puisqu'un jeûne de quelques jours précédait régulièrement à Alexandrie la fête de Pâques, mais en insistant sur la pratique des vertus qui doivent accompagner et sanctifier l'abstinence corporelle (2); elles attirent l'attention sur la piété, sœur de la foi : « Celui qui croit en Dieu ne manque pas à la piété, et que celui qui est pieux croit fortement. Par contre, celui qui vit dans l'injustice erre incontestablement dans la foi, et celui qui déchoit de la piété perd fatalement la vraie foi qu'il possédait (3). » Elles insistent sur la nécessité de lire et de méditer les Écritures, et l'une d'elles reproduit le canon officiel des Livres inspirés, afin de mettre en garde les fidèles contre les ouvrages apocryphes (4).

Sur cette question de la *lectio divina*, saint Athanase revient spécialement dans une lettre adressée à un certain Marcellin, qui cherchait à pratiquer l'ascétisme dans le

(1) *Epist. fest.*, v, 3.
(2) *Epist. fest.*, II, 5.
(3) *Epist. fest.*, XI, 9.
(4) *Epist. fest.*, XXXIX.

monde, et à son disciple, il donne, comme venant d'un vieillard et inconnu, d'admirables conseils. Les Psaumes surtout excitent son admiration : « Dans les autres livres, on entend seulement des prescriptions sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, ou des prophéties seulement sur le fait de la venue du Sauveur, ou des écrits qui permettent de faire connaître la vie des rois et des saints. Le livre des Psaumes, outre ces enseignements, fait connaître au lecteur les mouvements de sa propre âme et les lui enseigne, selon ce qu'il éprouve et qui l'embarrasse ; il peut se former d'après ce livre une idée de ce qu'il doit dire. Ainsi, il ne se contente pas d'avoir entendu ; il sait encore comment il doit parler et agir pour guérir son mal. Il est vrai que les autres livres contiennent aussi des discours prohibitifs, qui défendent le mal, mais celui-ci exprime encore comment il faut s'en écarter...

« Il y a encore ceci de merveilleux pour les psaumes. A lire les autres livres, ce que disent les saints et les objets de leurs discours, les lecteurs les rapportent à ce qui est le sujet du livre ; les auditeurs se sentent étrangers au récit, de sorte que les actions rappelées excitent seulement l'admiration ou le désir de l'imitation. Celui qui prend le livre des Psaumes parcourt avec l'admiration et l'étonnement accoutumés les prophéties sur le Sauveur renfermées déjà dans les autres livres, mais lit les autres psaumes comme s'ils lui étaient personnels. L'auditeur, comme l'auteur, entre en componction et s'accommode aux paroles des cantiques comme s'ils étaient de lui... Ses dispositions sont celles de quelqu'un qui parle sur lui-même ; ce qu'il lit, il le rapporte à Dieu comme l'ayant fait en parlant en son nom. Il n'éprouve pas de crainte devant ces paroles, comme devant celles des patriarches, de Moïse et des autres prophètes ; mais plutôt les considérant comme personnelles et écrites sur lui, il prend courage pour les dire ou les chanter (1). »

(1) *Epist. ad Marcel.*, 10-11 ; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 304-308.

Ces réflexions proviennent assurément d'un homme qui a fait de la Bible sa lecture de prédilection, qui l'a profondément méditée et qui en connaît toutes les richesses. De fait, il suffit de lire les livres de saint Athanase pour se rendre compte de la place que les Livres saints ont dû tenir dans sa vie : sa théologie est essentiellement scripturaire ; on y chercherait en vain des discussions métaphysiques ; mais on y trouve, à foison, des textes et des citations. Sans doute, il était en partie obligé de procéder de la sorte pour réfuter les Ariens, qui eux aussi aimaient à prendre l'Écriture pour base de leur argumentation. Seulement Arius, Astérius, et les autres, une fois posées les bases de la discussion, abandonnaient aussitôt le texte sacré. Athanase au contraire s'y tient avec force, et si son érudition biblique n'a pas l'ampleur éblouissante de celle d'Origène, elle témoigne encore d'un contact assidu avec les livres saints.

Un admirable passage du *De incarnatione* nous apprend dans quel esprit il faut aborder l'étude des Écritures, et aussi celle des théologiens, si l'on veut en pénétrer l'esprit : « Il faut une vie honnête, une âme pure, une vertu chrétienne pour que l'âme, s'y étant exercée, obtienne ce qu'elle désire et le possède, autant qu'il est possible à la nature humaine d'être instruite sur le Dieu Verbe. Sans une pensée pure et l'imitation de leur vie, on ne peut bien comprendre les paroles des saints. Si quelqu'un veut contempler la lumière du soleil, il doit essuyer et purifier ses yeux pour se rendre par sa pureté semblable en quelque façon à celui qu'il désire voir, de sorte que l'œil devenu lumière voie la lumière du soleil ; quand on veut voir une ville ou un pays, on s'y rend pour le contempler. De même, celui qui veut saisir la pensée des théologiens doit d'abord purifier et laver son âme par sa manière de vivre, s'approcher des saints par la ressemblance de leurs actions, de sorte qu'uni à eux par la conduite, il comprenne ce que Dieu leur a découvert, et, en leur compagnie, échappant au danger qui attend les pécheurs et au

feu du jour du jugement, il reçoive ce qui est réservé aux saints dans le royaume des cieux (1). »

Les théories que nous venons de trouver chez saint Athanase, nous serions maintenant désireux de les voir passer dans la pratique de la vie quotidienne du grand évêque. Il nous est à peu près impossible de satisfaire ce désir. Peu d'existences nous sont mieux connues par le dehors que la sienne. Du moment où il entre sur la scène de l'histoire, saint Athanase ne cesse pas d'y jouer un rôle de tout premier plan. Nous pouvons le suivre dans ses pérégrinations, prendre part à ses luttes, assister à ses controverses théologiques. Mais, par un hasard étrange, nous ignorons à peu près tout de sa vie intérieure. Les ouvrages qu'il a écrits sont ou bien des livres de théologie comme les *Discours contre les Ariens*, ou bien des apologies historiques comme l'*Apologie contre les Ariens* ou l'*Histoire des Ariens aux Moines*. S'il y parle de lui, c'est pour justifier sa conduite et condamner celle de ses adversaires; ce n'est pas pour y montrer son âme en rapport avec Dieu et tendant à la perfection. Il n'y a pour ainsi dire pas de lettres dans son œuvre, de ces lettres intimes qui sont la parure de l'œuvre d'un saint Grégoire de Nazianze, d'un saint Basile, d'un saint Jean Chrysostome. De temps à autre seulement, un rapide aveu : « J'ai reçu au désert la lettre de Ta Charité. Et bien que la persécution plane sur nous et que nous soyons menacés par les recherches de ceux qui veulent nous mettre à mort, pourtant le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation nous a consolé par ta lettre. Je me suis souvenu de ta bonté, de celle de mes vrais amis, et il m'a semblé les voir présents avec toi. Aussi en recevant ta lettre, ai-je eu un instant de joie (2). » C'est le commencement de la première lettre à Sérapion, dont Athanase avait fait un évêque de Thmuis, et l'un de ses plus fidèles collaborateurs.

(1) *De incarn. Verbi*, 57; trad. F. Cavallera, *op. cit.*, p. 274-275.
(2) *Epist. I ad Serap.*, 1.

Une lettre à l'abbé Orsisi et à ses compagnons les console de la mort de l'abbé Théodore : « ... Ne pleurez pas Théodore, frères bien-aimés. Il n'est pas mort, mais il est endormi. Que son souvenir ne fasse pas couler de larmes, mais fasse imiter sa vie. Il ne faut pas pleurer un homme qui est parti pour le séjour d'où le deuil est banni. C'est à vous tous que j'écris ces choses, mais surtout à toi, très cher et très aimé Orsisi, afin que, puisqu'il dort, tu prennes soin de tout et tu le supplées auprès de tes frères. Lorsqu'il était là, vous étiez à deux comme un seul : quand l'un partait, l'autre accomplissait le travail des deux; quand tous deux étaient présents, vous donniez à vos frères les mêmes leçons. Agis donc de cette manière, et lorsque tu nous écriras, dis-nous que toi et les tiens vous portez bien (1). » Les derniers mots de la lettre aux évêques d'Égypte et de Libye sont un acte de foi et de confiance : « (Les Ariens) ne cessent pas jusqu'ici de vouloir verser notre sang. Mais de cela je ne m'inquiète pas. Car je sais et je suis persuadé que pour les vaillants il y aura une récompense accordée par le Seigneur, et que vous aussi, en supportant vaillamment les épreuves, comme ont fait nos pères qui sont devenus des modèles pour les croyants, en triomphant de l'impiété étrangère des méchants, vous pourrez vous glorifier en disant : Nous avons gardé la foi, et que vous recevrez la couronne que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. Puissé-je moi aussi hériter avec vous des promesses qui n'ont pas été faites seulement à Paul, mais à tous ceux qui aiment l'épiphanie du Seigneur et Sauveur, de notre Dieu et empereur Jésus-Christ par qui soit au Père dans le Saint-Esprit gloire et puissance maintenant et dans les siècles des siècles (2). »

On pourrait citer d'autres exemples. Malgré tout de tels passages sont rares, et nous sommes mal renseignés sur

(1) *Epist. ad Orsisin.*
(2) *Epist. ad episc. Aeg. et Lib.*, 23.

la piété personnelle de saint Athanase, sur ses prières, sur ses mortifications, sur ses peines. Nous voudrions connaître tout cela. Nous sommes obligés de nous contenter des conseils qu'il nous a laissés, dans la vie de saint Antoine, dans le livre sur la Virginité, dans les lettres à Amun, à Dracontius, à Marcellin. Ce sont des conseils de sagesse, de modération, de prudence. Ils nous paraissent tout simples et tout unis. Ils sont pourtant de ceux qui mènent à la sainteté ceux qui les suivent. Si saint Athanase ne tient pas une place de premier plan parmi les auteurs spirituels, sa doctrine mérite de n'être pas oubliée.

Dijon.

GUSTAVE BARDY.

« Madeleine », l'extatique de M. Pierre Janet

I. « De l'Angoisse à l'Extase ».
II. La vie de Madeleine.
III. Pourquoi Madeleine était vouée à l'illusion.
IV. Les « états mystiques » de Madeleine.

I. « *De l'Angoisse à l'Extase* »

Entre toutes les théories naturalistes qui prétendent expliquer la religion et le mysticisme, sans Dieu, uniquement par le sujet humain, il n'en est guère de plus radicale — de plus radicalement fausse aussi — que l'explication pathologique défendue par l'École de la Salpêtrière (1). Toutes les autres réagissent aujourd'hui contre ses excès manifestes.

On sait que M. le Dr Pierre Janet est un des représentants les plus qualifiés de cette doctrine. Charcot ne voyait dans l'extase des mystiques que de l'hystérie. M. Janet, qui a varié les hypothèses au cours de sa longue carrière,

(1) Le lecteur trouvera un bon exposé et une solide réfutation de ces diverses théories à l'art. *Religion (explications sociologiques et psychologiques de la)* publié par M. Michelet dans le D. A. F. C. du P. Alès.
Consulter aussi Pinard de la Boullaye, *L'étude comparée des religions*, spécialement t. I, ch. ix, art. ii. Le savant Jésuite, faisant abstraction des données de la foi, s'est placé dans cet ouvrage, où il retrace l'histoire de l'étude comparée des religions et détermine la valeur des diverses méthodes à utiliser, au seul point de vue des exigences et de la rigueur scientifiques.

sans jamais sortir de ce que William James appelait « le matérialisme médical », a proposé de rattacher ces phénomènes à une sorte de catalepsie d'abord, puis à l'hystérie, finalement à la psychasthénie.

Les observations à son avis les plus capables de suggérer et de confirmer sa thèse sont celles qu'il fit durant plusieurs années à la Salpêtrière sur une malade dont il fut en quelque sorte le directeur. Dès 1901 il présenta le cas de sa cliente « Madeleine » — pseudonyme choisi par elle-même — dans une conférence à l'Institut Psychologique. Depuis lors il revint fréquemment, dans ses divers travaux, sur l'observation de cette malade. Le récit de sa vie, la description de ses prétendus états mystiques occupe la première partie du copieux volume qu'il publia en 1926 sous ce titre : *De l'angoisse à l'extase* (1).

M. le Dr Janet attache la plus grande importance au cas de Madeleine, il est convaincu que les extases de celle-ci sont parfaitement comparables à celles des saints canonisés, avec cette différence, en faveur de Madeleine, que le délire religieux de celle-ci a été scientifiquement examiné dans un hôpital laïque, tandis que les extases des saints n'ont fait l'objet d'aucune observation scientifique, l'entourage pieux partageant l'illusion qui leur faisait voir dans ces phénomènes l'effet d'une intervention divine. Sainte Térèse surtout sert à M. Janet de terme de comparaison. Il transcrit volontiers, à côté de citations de sa

(1) Dr Pierre Janet, *De l'angoisse à l'extase. Études sur les croyances et les sentiments. Un délire religieux. La croyance.* Avec trois planches de couleurs hors texte, et 37 figures dans le texte. Paris, Alcan, 1926; in-8°, 527 pp., 70 fr. L'ouvrage aura un second volume consacré aux sentiments.

Ce premier volume se divise en trois parties. Nous venons de dire l'objet de la première. La seconde, dont beaucoup d'éléments avaient déjà figuré en d'autres publications, contient les études générales sur la croyance et la psychasthénie. Elle a été analysée avec beaucoup de soin et de sympathie dans la *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1928, par M. C. Blondel. La troisième est consacrée à l'interprétation des *troubles intellectuels dans le délire religieux.*

malade, des passages de la réformatrice du Carmel, quitte à supposer, quand tout rapprochement reste impossible, même à ses yeux, que les écrits des mystiques ont été fortement expurgés en vue de l'édification par les auteurs eux-mêmes ou leurs commentateurs (1). Si on les possédait dans leur intégrité, pense l'auteur, les extases qu'ils décrivent apparaîtraient tout à fait conformes au type présenté par la psychasthénique Madeleine. Les ravissements de sainte Térèse sont des accidents pathologiques semblables à ceux qu'on observe à la Salpêtrière. La pensée extatique n'est jamais une forme supérieure de pensée. Si les saints sont des types éminents d'humanité, c'est malgré leur mysticisme. L'influence qu'ils ont exercée vient entièrement d'ailleurs. La folie n'explique pas les grandes œuvres du génie. « Auguste Comte n'a pas écrit le cours de philosophie positive parce qu'il a été interné (p. 459) (2). »

(1) « Je suis disposé à croire, écrit-il, que ces documents anciens et traditionnels sur les crises d'extase ont été fortement expurgés et par les commentateurs et par les auteurs eux-mêmes qui les destinaient à l'édification » (p. 76). Plus loin, après avoir cité des textes troubles de Madeleine, il ajoute : « A ces morceaux où les expressions sont encore voilées, il faudrait ajouter des pages où l'expression devient brutale : il est bien probable que des expressions du même genre se trouvaient dans la bouche et peut-être dans les écrits des mystiques classiques, mais qu'elles ont été expurgées par les commentateurs » (p. 109).

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter cette insinuation, particulièrement irrecevable en ce qui concerne les écrits de la grande réformatrice, dont l'histoire est connue avec tant de précision. Avec des suppositions de cet ordre, il n'est pas de conclusions qu'on ne soit en mesure de justifier. Toute discussion devient inutile et impossible. Si une telle hypothèse est essentielle à la démonstration de M. Janet, — il semble bien qu'elle le soit, car il la répète à plusieurs reprises — c'est tant pis pour la thèse. Cela suffirait pour dispenser de l'examiner comme contraire aux exigences de la méthode scientifique. Les graphiques les plus patiemment étudiés, les observations les plus minutieuses ne sauraient donner le change sur ces fantaisies qu'on y mêle.

(2) Le P. Pinard de la Boullaye, après avoir mentionné diverses formes de la théorie pathologique du mysticisme, écrit fort judicieusement :

« Le désavantage de ces médecins c'est d'avoir, pour sujets habituels

Pour justifier sa thèse, M. Janet nous expose, dans la seconde partie du livre, toute une théorie génétique des croyances, « une véritable philosophie de l'esprit humain »,

d'étude, des malades. Leur erreur pourtant — erreur qui semble manifeste même chez les plus qualifiés d'entre eux, comme Charcot et Pierre Janet — n'est aucunement leur appel à la pathologie. A condition d'éviter tout parti pris, il est certain que l'étude des cas morbides peut être grandement utile à la connaissance de la physiologie et de la psychologie normales. Les dissociations accidentelles, les troubles fonctionnels déterminés par les maladies, constituent pour étudier le rôle propre de chaque organe, des éléments d'information d'autant plus précieux, qu'on ne peut, sur des sujets humains, varier à son gré les conditions des expériences comme il est loisible de le faire, lorsqu'on manipule des matières chimiques ou lorsqu'on expérimente *in anima vili*. Les théologiens mêmes, qui de longue date distinguent entre mystique *naturelle*, *diabolique*, et *surnaturelle*, ne pourraient s'alarmer de voir étudier par des procédés appropriés ce que peut être, de leur propre aveu, une « contrefaçon » de surnaturel. L'erreur critique de ces professionnels (la plus grave non l'unique) est... la confusion entre analogie partielle et identité totale résultant de ce fait qu'ils comparent détail à détail, au lieu de comparer ensemble à ensemble.

« Qu'il puisse y avoir, au double point de vue physiologique et psychologique, une réelle ressemblance entre le sentiment religieux et certains sentiments morbides, voire même entre l'extase que les théologiens affirment « surnaturelle » et les transes hystériques, il faudrait, pour le nier ou s'en étonner, n'avoir jamais observé celle qui existe entre l'amour le plus saint et ses déviations les plus caractérisées, entre l'exaltation mentale du génie à ses heures d'inspiration, et celle des poètes, des grands capitaines, et des réformateurs sociaux qui encombrent les asiles d'aliénés. Mais la similitude fût-elle plus profonde encore, les modalités différentes de ces divers états fussent-elles indiscernables par voie d'observation directe, il reste à expliquer, si l'on veut parler science, comment ces états psychologiques s'intègrent chez certains sujets dans une vie mentale saine, tandis qu'ils détraquent d'autres cerveaux — pourquoi ces illuminations ou ces intuitions du génie social poétique ou religieux élèvent progressivement les Napoléon, les Shakespeare et les Térèse à une vie plus riche et plus féconde, tandis qu'elles obligent la société à claquemurer leurs « contrefaçons » dans des conservatoires d'un genre tout spécial.

« Une étude plus exacte a donc déterminé de nos jours, même chez les écrivains les moins favorables aux hypothèses transcendantes, à un recul marqué de l'explication pathologique. » (Pinard de la Boullaye, *op. cit.*, t. I, p. 413-415.)

dit M. C. Blondel, qui l'admire, sans prétendre d'ailleurs qu'elle échappe à toute objection décisive. Nous pensons que c'est une bien décevante philosophie. L'ingéniosité n'y fait pas défaut ni les subtiles distinctions. Elle abonde même en remarques intéressantes pour le psychologue, le sociologue, l'historien des religions, mais les frontières du normal et du pathologique y sont estompées avec une inquiétante habileté, elle est tout entière, et trop visiblement, inspirée, dominée par les postulats nominalistes, évolutionnistes, antimétaphysiques et athées. Nous y apprenons, entre autres choses étonnantes, que la prétendue universalité et la prétendue nécessité des principes d'identité et de contradiction (radicalement ignorés au stade de « la croyance pythiatique ») sont « une des plus curieuses erreurs psychologique » qu'aient commises nos prédécesseurs.

La discussion de cette philosophie qui sert à interpréter les « troubles intellectuels » de l'extase religieuse, préalablement ramenée au type présenté par Madeleine, ne doit pas nous retenir ici. Il nous semble cependant utile, en raison de la célébrité du Dr Janet et du bruit fait autour de sa cliente, de dire quelques mots de cette « extatique ». On ne peut méconnaître qu'elle soit supérieure à beaucoup de ses compagnes d'hôpital. Elle a fait preuve de vertus réelles, et certaines de ses démarches sont marquées d'un héroïsme, qui reste touchant dans son étrangeté.

Résumons donc, d'après M. Janet, son confident et son biographe, la vie de Madeleine, et voyons s'il y a quelque apparence d'évoquer à propos d'elle le souvenir de sainte Térèse, ou d'autres grands mystiques.

II. *La vie de Madeleine*

Madeleine naquit en 1854. Son père, industriel de la région du Nord, était, nous dit-on, d'esprit utopique et exalté. Sa mère, très émotive, quoique de jugement solide

en général, élevait ses enfants d'une manière plutôt sévère que tendre. Madeleine eut trois sœurs, de santé médiocre. L'une d'elles fut sujette à des crises de nerfs de forme hystérique. La famille était religieuse sans « exagération ». Une des sœurs perdit la foi et affecta même l'incrédulité.

Tout enfant, Madeleine présente des troubles constitutionnels. Elle ne marche que fort tard et trébuche au moindre obstacle. Des crises de toux avec vomissements, des maux d'estomac et d'entrailles, un régime alimentaire sévère et très réduit, des eczémas, des abcès et inflammations glandulaires indiquent de bonne heure un tempérament peu sain. Extrêmement impressionnable, elle s'évanouit pour un rien. La moindre gronderie la bouleverse. Ses peurs amènent de petites crises de nerfs. Ses joies sont aussi vives que ses chagrins et aussi peu proportionnées à leurs causes. Elle ressent les souffrances d'autrui comme les siennes propres. Elle a des périodes de noire tristesse, sanglote et pleure parfois la nuit, dans le pressentiment des douleurs à venir. Elle aurait eu, entre neuf et onze ans, des visions et apparitions, mais M. Janet ne voit dans cette affirmation de sa malade que l'effet d'un délire rétrospectif.

Cette enfant, si étrangement maladive, est du reste intelligente et bonne : toute dévouée aux autres, elle se fait aimer. Elle prend sur elle les corvées et les punitions, intercède à l'école pour ses compagnes de telle sorte que les maîtresses ne savent pas lui résister. Elle acquiert une réelle facilité de style et une grande abondance d'expression, dont témoignera son volumineux journal. Elle apprend le dessin et plus tard aimera peindre des images pieuses et des tableaux. Celui que M. Janet a choisi pour orner la première page de son livre a une grâce et un charme naïfs. Plusieurs autres sont bien fades, mais l'ensemble témoigne d'une certaine facilité.

Elle lit les classiques du XVII[e] siècle, notamment Pascal, mais goûte surtout l'Ancien et le Nouveau Testament.

Selon le professeur Janet elle n'aurait pas lu la vie des saints. Cependant elle a eu en mains une vie de saint François d'Assise, et assure qu'elle s'est sentie « atteinte de sa folie dès l'enfance ». Sainte Térèse lui parut trop compliquée. Pourtant elle la comprenait, ayant éprouvé, dira-t-elle, des états analogues avant d'en avoir lu la description dans les écrits de la Réformatrice du Carmel. Une histoire des Ursulines de Loudun ne l'intéressa pas.

Dès l'âge de douze ans elle présente des accidents bizarres. Après de longues périodes de tristesse, elle se sent engourdie, immobilisée, reste des heures entières sans mouvements dans un état de somnolence, avec une demi-conscience. « Le monde extérieur disparaissait : j'avais le recueillement intérieur avec une impression de joie délicieuse, et je recevais en ce moment des inspirations précieuses qui me guidaient vers le bien. » Peu à peu la fréquence de ces recueillements augmente. A partir de 16 ans, elle traverse une période de crainte et de scrupules. L'anxiété se dissipe quand surviennent les crises d'engourdissement et de joie. Sa famille ne semble pas attacher grande importance à ces phénomènes et ne voit en tout cela que bizarreries.

A 24 ans, sous prétexte de quelques difficultés survenues dans les affaires de sa famille, Madeleine décide de n'être plus à charge aux siens et de gagner sa vie comme institutrice à l'étranger. On essaie en vain de la retenir. Elle part à Darmstadt : quand elle arrive, la place est prise. Elle devient femme de chambre, mais elle se trouve trop bien traitée chez ses maîtres et les quitte. On la considère encore trop, à son gré, dans un couvent où elle passe quelques semaines et où on manifeste quelque intention de la garder. De retour en France, elle mène quelque temps, en province, puis à Paris, la vie d'ouvrière, changeant souvent de quartier, et aspirant à une pauvreté absolue, rêvant d'être « plus pauvre que les plus pauvres ». Elle a fait vœu de ne jamais rien possé-

der, et sa sœur aura beaucoup de peine plus tard, quand elle aura retrouvé sa trace, à lui faire accepter de vieux vêtements et quelques petits secours. Car sa famille ignora pendant 18 ans ce qu'elle était devenue. Un an et demi après sa fugue elle s'était pourtant décidée à donner des nouvelles à sa sœur, après lui avoir fait jurer qu'elle ne révélerait pas le secret à leurs parents. Elle refuse de se rendre auprès de sa mère mourante, parce qu'elle soigne alors une compagne tentée de désespoir. Elle agit de même pour son père et estime avoir fait son devoir en priant Dieu de l'assister. Elle a d'ailleurs « de bien admirables visions au moment de sa mort ».

Cette existence insolite n'alla pas sans démêlés avec la police. Sous divers prétextes, mendicité, vagabondage, soupçons de vol, etc., elle est, à plusieurs reprises, arrêtée et emprisonnée. Elle refuse de donner sa véritable identité et s'appelle « Madeleine le Bouc », en souvenir de la sainte pénitente et parce qu'elle se considère, à la ressemblance de Jésus, comme une sorte de bouc émissaire pour les péchés des hommes. Sa conduite parfaite à Saint-Lazare, où elle passe un an, lui gagne la sympathie de tous. On finit par la laisser tranquille, mais elle se signale elle-même à l'attention en révélant à la police de prétendus complots.

Toutefois la plus grande partie du temps, elle est libre. Comment vit-elle? Elle travaille à d'humbles besognes peu lucratives, coud, pour quelques sous, des bourrelets de fenêtres. Elle prie beaucoup, passe de longues heures dans les églises, où elle tombe parfois en des espèces de sommeil extatique.

Les prêtres à qui elle fait part de ses « grâces » contrecarrent ses idées. L'un d'eux lui défend de venir ou de rester à l'église, quand elle sent venir le sommeil extatique, et c'est surtout quand elle ne recevra plus ses conseils que les crises se multiplieront.

Cette pauvresse volontaire partage le peu qu'elle a avec d'autres pauvres. Elle est avide de dévouement. Neuf ans

durant, elle soigne une compagne cancéreuse : cette femme, en proie à de grands scrupules dont elle ne fut délivrée que quinze jours avant sa mort, était, paraît-il, jalouse des consolations de son infirmière.

Madeleine connaît les dernières extrémités du dénûment, au point de passer neuf mois sans autres vêtements que ceux qu'elle porte sur elle. « Si la misère faisait mourir, il y a longtemps que je ne devrais plus vivre. » Mais cette détresse lui est surtout source de joie : « J'ai connu les douleurs de la misère et surtout les joies, car j'étais soutenue par le ciel. »

Vers l'âge de 37 ans, à la suite de longues stations les pieds dans l'eau et la neige fondue, elle commence à éprouver des douleurs violentes dans les pieds : la nuit ils gonflent et brûlent comme des charbons. Peu à peu ils se raidissent, les talons se soulèvent, et elle se met à marcher sur la pointe des pieds, si bien que, dans l'un des hôpitaux où elle va consulter sur son mal, un médecin diagnostique des contractures hystériques chez une ancienne danseuse d'opéra qui ne veut pas dire son métier.

A 40 ans, en 1896, elle est admise à la Salpêtrière, « au port », dit M. Janet. Elle y restera jusqu'au 2 décembre 1901, soit cinq ans et demi. Après une absence de treize mois elle y rentrera le 2 janvier 1903, pour en partir définitivement le 5 mars 1904.

Dès le début de son séjour à l'hôpital sa marche étrange la fait signaler à l'attention du professeur : elle était devenue tout à fait digitigrade, et la contracture s'étendait à la jambe. Interrogée sur cette étrange façon de marcher, elle parle d'une force qui la soulève et annonce qu'elle sera portée aux cieux comme la sainte Vierge.

Elle présente à plusieurs reprises, au dos des pieds, puis aux mains, enfin au-dessous du sein gauche, des excoriations qui rendent un peu de sérum et de sang, et dont l'apparition semble coïncider avec les grandes fêtes dans lesquelles elle tombe en ses sommeils extatiques,

avec attitude de crucifixion. Avec quelques pansements ces « stigmates » disparaissent.

Son alimentation est toujours extrêmement réduite. Cependant elle ne maigrit pas.

Elle passe surtout par divers états psychiques, de durée et de rythme variables. Après de longues observations, en se servant des indications et des termes mêmes de la malade, M. Janet distingue : l'état d'*équilibre*, sans joie ni chagrin exagérés; — l'état de *consolation* où l'activité est réduite et dont le degré le plus élevé constitue l'*extase*, — l'état de *torture*; période d'agitation accompagnée d'un sentiment profond de douleur morale; — l'état de *tentation*, caractérisé par l'obsession et le doute et un sentiment dominant d'inquiétude.

Au dire de M. Janet, Madeleine était une malade douce, obéissant facilement, sauf dans ses états de torture, aimable et bonne, dévouée, capable de soins intelligents dans l'état d'équilibre. Mais il note qu'elle fut sans influence sur personne et qu'elle ne noua à l'hôpital aucune relation d'amitié. Elle vivait à part, passant beaucoup de temps à la chapelle ou dans les églises, communiant en temps ordinaire tous les jours, mais ne se confessant presque jamais et refusant même, dans les débuts, de parler à des prêtres : « A quoi bon? disait-elle, ils ne peuvent pas comprendre. »

Elle écrivait beaucoup, ayant pris l'habitude de rédiger son journal pour son médecin devenu son directeur, bien qu'elle le sût tout à fait étranger à la foi. La peinture, le dessin, un peu de couture et de broderie occupaient une partie de ses journées.

Quand, à peu près guérie, elle quitta la Salpêtrière, elle se rendit chez sa sœur, qui lui donna une chambre suffisamment pauvre pour lui ôter la crainte de manquer à son vœu. Elle continua juqu'à la fin de sa vie à écrire à son médecin. Ses phénomènes psychiques persistèrent, mais sous une forme atténuée. Elle connut encore des tentations, des consolations et des « joies incroyables »

mais qui échappèrent à son entourage, car elle ne se laissa plus aller à l'extase. Elle s'intéressa davantage à sa famille, rendit aux siens de vrais services et alla même un an à l'étranger soigner une parente.

Les contractures des jambes, après avoir beaucoup diminué, reparurent entièrement en 1908, avec d'atroces souffrances. Elle éprouva aussi de fortes douleurs dans le dos et les épaules, enfin fut atteinte d'une déviation du thorax. Elle mourut doucement au début d'avril 1918, à l'âge de 64 ans.

III. *Pourquoi Madeleine était vouée à l'illusion*

Beaucoup de lecteurs sans doute se sont posé la question qui nous venait à l'esprit, en lisant, sous la plume de M. Janet, la vie que nous venons de résumer. Est-il vraisemblable que cette malade ait été une véritable extatique, et qu'on puisse trouver chez elle des phénomènes comparables à ceux qui se lisent dans la vie des saints et des saintes à qui le célèbre psychiâtre ne craint pas, sous ce rapport, au moins, de la comparer?

Il est clair que Madeleine n'est pas une sainte, malgré sa vertu réelle et l'espèce d'héroïsme dont elle fit preuve si longtemps. Mais, après tout, l'extase, même divine, et la sainteté sont deux choses bien différentes. Les ravissements ne sont pas essentiels à la perfection, ils n'en sont pas non plus le signe infaillible et suffisant. Ce sont des phénomènes extraordinaires qui ne dénotent pas forcément une vertu consommée. Toutefois ils ne sont généralement donnés qu'aux âmes parvenues assez haut dans les voies de Dieu, et ils jouent un rôle effectif dans leur sanctification. L'extase divine, est, soit la conséquence d'une lumière de contemplation trop vive ou d'un amour infus trop puissant pour que l'âme le porte sans faiblir, soit l'effet d'une opération directe de Dieu qui lie et suspend l'activité des sens pour qu'elle ne trouble pas la partie supérieure de l'âme où il se dispose à faire de grandes

choses. Dans le premier cas, l'extase n'est pas à proprement parler « extraordinaire » ; elle se rencontre souvent dans l'oraison d'union pleine. Dans le second, elle est miraculeuse. En toute hypothèse, c'est une marque de la faiblesse de notre nature incapable de soutenir les hautes faveurs divines qui fondent sur elle tout à coup. Quand une âme est assez forte ou que Dieu la dispose d'une manière plus suavement progressive à ses opérations surnaturelles, elle peut parvenir à l'union transformante sans jamais subir d'extase ni de ravissement, sans avoir aucune vision. Sainte Térèse, qui a une tendance à généraliser ses expériences personnelles, semble présenter les ravissements comme caractéristiques d'un certain degré de l'union. Elle ne contredit pourtant pas cette doctrine. En tout cas elle dit très nettement que, dans les septièmes demeures, les faiblesses de l'extase ont presque complètement cessé. Parvenue au sommet de la vie mystique, l'âme est capable de recevoir les clartés les plus vives et les plus fortes impressions d'amour sans perdre l'usage de ses sens. La sainte Vierge, dont la contemplation fut si sublime, ne connut pas les faiblesses de l'extase.

Ces phénomènes ne sont donc pas autre chose que le signe de notre insuffisante adaptation à la lumière contemplative et à l'amour infus. Ce sont toutefois de glorieuses faiblesses. Condition préalable ou suite souvent nécessaire de très hautes grâces, elles en portent, en quelque façon, témoignage. A ce titre, elles apparaissent elles-mêmes comme de grandes faveurs dont le rapport avec la sainteté de ceux qui en sont prévenus ne laisse pas que d'être très étroit.

Est-il donc vraisemblable que des phénomènes surnaturels de cet ordre se soient rencontrés chez la cliente du professeur Pierre Janet? N'y a-t-il pas dans son *curriculum vitae* des contre-indications assez nettes pour dispenser de tout examen ultérieur ou pour en faire deviner à peu près sûrement le résultat et les conclusions négatives?

La bonté d'âme, les grandes qualités de cœur qui la dis-

tinguent dès l'enfance sont de bon augure. La tendresse de sa piété, ses longues prières, sa fréquentation assidue de la sainte table, son goût de la sainte Écriture, autant de choses qui rassurent et permettent d'espérer qu'elle atteindra une vertu éminente. Son désir de pauvreté absolue, bien qu'elle veuille le réaliser en dehors du cloître, sa charité pour les pauvres, le dévoûment à ses compagnes, en particulier à la cancéreuse qu'elle soigne pendant neuf ans, sa joie de souffrir en union avec Jésus-Christ, même, sous certains de ses aspects, son détachement de la famille, ne sont pas le fait d'une âme vulgaire. On trouve des saints canonisés qui ont choisi la misère comme instrument de sanctification et comme moyen de prouver à Dieu leur amour : tel un Benoît Labre. Mais les vocations extraordinaires ont besoin d'être contrôlées. Et nulle part on ne trouve dans la vie de Madeleine le contrôle d'un directeur prudent auquel elle ait obéi d'une manière suivie. Il faut des signes pour accréditer ces vocations spéciales. Madeleine ne les montre pas. Pour ne pas répondre à l'appel de sa mère elle a une excuse de charité qui peut n'être pas sans valeur, mais le refus de se rendre près de son père mourant nous choque, malgré « les visions admirables » qui la consolent alors. L'augmentation des crises extatiques après la mort du prêtre qui avait eu quelque influence sur elle, l'éloignement du confessionnal, le refus de s'adresser à des guides ecclésiastiques et de soumettre à leur jugement ses visions et révélations, le choix du médecin comme confident unique et seul directeur, tout cela est étrangement suspect et tout à fait contraire aux règles ordinaires de la prudence surnaturelle. Voilà des choses qu'on ne rencontre pas chez les mystiques véritables : on admire au contraire, chez tous, le souci majeur de soumettre au jugement de directeurs autorisés toute leur vie intérieure. Sainte Térèse, à l'occasion, a bien demandé des conseils à de pieux personnages laïques, comme François de Salzedo, mais on ne l'imagine pas s'abstenant, durant un temps notable, de la confes-

sion, et se faisant diriger par un médecin incrédule. Elle choisissait, certes, entre confesseurs, et tous n'étaient pas de son goût. Mais elle les appréciait fort quand ils étaient bons théologiens, surtout s'ils étaient en même temps hommes d'oraison. Madeleine était-elle menée par des voies si sublimes que nul prêtre n'y pût rien comprendre? Et quelle apparence, dans ce cas, qu'un médecin positiviste pût être pour elle un guide plus éclairé? Mais supposons que ce ne soit pas là une extravagance capable de faire condamner ses voies par n'importe quel théologien, que penser, par rapport à la vie mystique, de ses maladies et de son tempérament?

M. Janet n'attache qu'une importance médiocre aux troubles organiques, dont l'évolution ne coïncide pas d'ailleurs avec celle des phénomènes extatiques et des autres états extraordinaires de sa malade. Il attribue les contractures des pieds et des jambes, ultérieurement la déviation du thorax, à une grande maladie évolutive de la moelle épinière, du groupe des syringomyélies. Nous n'avons rien à objecter à ce diagnostic d'un maître, et la chose elle-même ne nous inquiète pas. Les troubles physiques ne s'opposent pas rédhibitoirement aux faveurs surnaturelles même les plus signalées. Beaucoup de contemplatifs et de saints canonisés ont été des malades. Plusieurs, parmi les plus grands, ont eu des infirmités plus étranges que les contractures de Madeleine. Ce n'est pas parce que celle-ci fut atteinte de troubles organiques que nous sommes autorisés à suspecter ni ses vertus ni ses grâces mystiques. Bien plus, nous savons que la maladie, fût-elle humiliante, peut jouer le rôle de purification passive, et que Dieu, qui la guérit parfois par miracle, l'envoie aussi parfois miraculeusement, comme moyen de sanctification.

Mais l'émotivité spéciale, l'extrême impressionnabilité, la force étrange de l'imagination qui se remarquent chez Madeleine dès les jeunes années, son goût bizarre de la solitude, ses longues immobilités, ses engourdissements,

sont bien équivoques. Certes, Dieu peut toujours élever à une vertu réelle, à une oraison élevée, voire à la sainteté, des personnes de ce tempérament, mais elles sont particulièrement exposées aux mille formes de l'illusion contre lesquelles les saints et les auteurs spirituels s'efforcent de mettre en garde quiconque s'adonne à la piété.

Ces illusions — contrefaçons naturelles des grâces divines ou tromperies de l'esprit des ténèbres — ne peuvent être évitées que par une direction judicieuse et forte, et par une exacte obéissance. Faire à sa tête et agir sans contrôle dans les voies spirituelles est souverainement dangereux, même quand on est de tempérament robuste et sain, et parfaitement équilibré. Mais les personnes impressionnables et émotives, dont l'imagination est très forte et qui sont naturellement portées à se laisser absorber par une idée, ont deux fois besoin d'être conduites et d'obéir pour ne pas s'égarer. Si elles s'affaiblissent encore par des mortifications indiscrètes, des jeûnes prolongés, des privations excessives, les errements deviennent tout à fait inévitables, et l'on ne peut prévoir où ils s'arrêteront. Les pires catastrophes sont à redouter, y compris le péché grave, la folie et la mort. Madeleine était donc en grand péril d'illusion. Elle eût fortement inquiété sainte Térèse, qui redoutait tant pour ses filles de « santé débile » les prétendues extases et les faux ravissements. Puisque M. Janet cite la sainte réformatrice, faisons de même. Voici une page qu'il doit connaître.

Il est un péril contre lequel je veux vous mettre en garde... J'y ai vu tomber des âmes d'oraison, spécialement des femmes, que notre faiblesse naturelle y expose davantage. Il se rencontre des personnes qui à la suite de beaucoup d'austérités, d'oraisons et de veilles ou simplement par débilité de tempérament, ne peuvent goûter une consolation intérieure sans que leur nature soit subjugée. Éprouvant un certain plaisir intérieur, en même temps qu'une faiblesse, une défaillance physique — spécialement si elles entrent dans ce qu'on appelle le sommeil spirituel, grâce qui dépasse un peu celle

dont j'ai parlé —, elles confondent le plaisir avec la défaillance et se laissent entièrement absorber par celle-ci. Plus elles s'abandonnent, plus l'absorption augmente, parce que la nature s'affaiblit de plus en plus. Et elles prennent cela pour un ravissement. Moi je l'appelle un hébétement, et je dis que ces personnes ne font alors que perdre leur temps et détruire leur santé.

J'en connais une qui restait parfois huit heures en cet état, sans perdre le sentiment et sans en avoir aucun de Dieu. Avec du sommeil, de la nourriture et moins d'austérités, tout disparut, car il s'était trouvé quelqu'un pour comprendre d'où cela venait. Mais jusque-là le confesseur, avec d'autres encore, y était trompé, et cette personne l'était la première, car elle n'avait pas l'intention d'en imposer. Pour moi je suis persuadée que le démon y était pour quelque chose et prétendait en tirer de l'avantage, à quoi, du reste, il n'avait que trop réussi (1).

Quelle conduite sainte Thérèse pense-t-elle qu'on doive tenir avec une religieuse de ce tempérament?

La supérieure doit lui retrancher les longues heures d'oraison et lui ordonner au contraire d'en faire très peu. Elle doit aussi la faire bien manger et bien dormir afin de rétablir ses forces naturelles, qui peuvent s'être épuisées par le manque de nourriture et de sommeil. Si la religieuse est d'un tempérament si débile que cela ne lui suffise pas, elle peut m'en croire, Dieu ne la destine pas à la vie contemplative. Il faut de tout dans les monastères. On devra l'occuper dans les offices, et avoir soin qu'elle ne reste pas longtemps en solitude, parce qu'elle achèverait d'y ruiner sa santé (*Loc. cit.*, p. 125).

La sainte dit encore (*loc. cit.*, p. 126) :

« Il peut se rencontrer des personnes — et j'en ai connu — dont la tête et l'imagination sont si faibles qu'elles se figurent voir tout ce qu'elles pensent. Cette disposition est bien dangereuse (2). » Madeleine répond assez bien à

(1) *Château de l'âme*, IV^e^ Dem., ch. III. Édit. des Carmélites, p. 124.
(2) Il faudrait transcrire aussi le chapitre VI des *Fondations*, où la Sainte avait déjà traité le même sujet et donné des exemples.

ce signalement. Dangereusement émotive et impressionnable, avide de consolations, très faible, incapable de maîtriser son imagination, épuisée de misères et de privations, n'ayant pas de conseillers spirituels ou ne supportant pas de direction, il semble qu'elle était infailliblement vouée à s'égarer. Cela, même si l'on suppose qu'elle avait reçu en son adolescence et sa jeunesse des grâces d'oraison qui auraient pu, en des conditions plus favorables, la conduire assez haut dans les voies spirituelles.

IV. *Les « États mystiques » de Madeleine.*

Mais les faits n'allaient-ils pas démentir ces prévisions? A vrai dire, nous ne le redoutions pas beaucoup en abordant, sous la conduite de M. Janet, l'étude des états de Madeleine. Nous aurions eu bien tort de craindre. Chaque page apportait, avec une clarté que nous n'attendions pas, la preuve de l'illusion prévue.

Il nous semble qu'à moins d'être inféodé par principe et d'une manière tout à fait aveugle à l'école de la Salpêtrière, aucun lecteur de M. Janet, ayant ouvert seulement une fois un traité quelconque de théologie mystique et acquis la moindre notion des épreuves que traversent les saints, ne pourra voir, dans les *tentations*, *sécheresses* et *tortures* de Madeleine, groupées par son médecin sous la rubrique *états inférieurs*, autre chose qu'une misérable caricature des Nuits de l'âme. Quant à l'état supérieur, dit de *consolation*, il ne représente lui aussi, à ses divers degrés, le *recueillement*, l'*extase*, le *ravissement*, qu'une très pauvre contrefaçon de ce que la mystique appelle de ces noms.

Pour le démontrer, il nous paraît tout à fait inutile de résumer longuement les observations du professeur du Collège de France et de les mettre en parallèle avec les descriptions laissées par les grands spirituels des purifications passives des sens et de l'esprit et des faveurs sur-

naturelles de l'extase. Il suffira d'indiquer brièvement quelques points où s'accuse l'irréductible différence entre les obsessions délirantes ou l'euphorie béate de Madeleine, et les souffrances ou les joies qu'ont expérimentées les saints ravis en Dieu (1).

Un mot d'abord des états inférieurs, dont M. Janet ne traite qu'en second lieu, et beaucoup plus brièvement.

Dans les périodes de tentation, Madeleine est inquiète. Elle s'imagine qu'elle va être jugée et condamnée par l'Église, « cette Église que j'aime tant », dit-elle. Elle se demande si elle n'a pas tort de rester longtemps éloignée du confessionnal, alors qu'elle communie tous les jours, si la direction de M. Janet, qui ne partage en rien ses convictions religieuses, peut suffire à son âme. Elle doute de la valeur de ses consolations précédentes. Certains aspects de ces phénomènes lui font craindre d'y perdre la notion du bien et du mal et d'être une contrefaçon des saints. Puis elle se rassure; pour douter encore, oscillant ainsi plus ou moins longtemps de l'inquiétude à la confiance.

Il est bien dommage qu'elle ne cède pas à la tentation au point d'abandonner tout à fait ses voies extraordinaires. Cela la sauverait du délire où elle va tomber.

La période de tentation est marquée en effet, nous dit M. Janet, par l'obsession du voyage à Rome. Il faut dire que Madeleine en extase interprète sa marche sur les extrémités des pieds comme un signe qu'elle sera bientôt enlevée au ciel.

A de certains moments je ne touche plus le sol; mes sandales ne sont plus mouillées quand le sol est détrempé... Je ne marche plus, je vole... Je comprends, je sais que Dieu veut donner en moi un signe sensible de sa volonté en faisant un peu pour moi ce qu'il a fait pour Marie, en m'élevant au-

(1) Le lecteur trouvera dans les *Études* du 20 janvier 1927 un excellent article du P. Lucien Roure sur Madeleine et M. Pierre Janet : *Une extatique à la Salpêtrière.* Nous en utilisons largement les conclusions.

dessus des nuages... Je vous ai promis de ne pas quitter la Salpêtrière et d'y rentrer à l'heure dite. Je veux tenir ma promesse ; mais je vous préviens : si un pouvoir supérieur à mes forces m'enlève tout à coup par-dessus les toits, il ne faudra pas dire que je manque à ma parole... longtemps j'ai voulu me persuader que c'était une pensée folle, mais maintenant tout arrive comme je l'ai prévu. Je suis de plus en plus enlevée : le miracle devient incontestable, je pars... Adieu ! Adieu ! (p. 98)

En vain le Docteur lui représente-t-il qu'elle n'a pas cessé un instant d'être en contact avec le sol. Il n'a jamais pu passer entre la terre et l'extrémité des pieds une simple feuille de papier à cigarette. En vain veut-il lui faire constater, en la pesant, qu'elle n'a subi aucune diminution de poids, ce qui devrait être, si elle était réellement soulevée par une force mystérieuse, ou si elle avait quelque part à l'agilité des corps glorieux. L'aiguille de la balance ne prouve absolument rien, à ses yeux. C'est le démon qui a détraqué l'instrument pour jouer un tour à M. Janet, et pour l'éprouver elle-même. Si M. Janet avait la foi, il n'aurait pas de peine à admettre le miracle de l'élévation au-dessus du sol et du prochain transfert au ciel, à l'exemple de la très sainte Vierge.

Car Madeleine ne croit pas seulement, avec le commun des fidèles, que la Mère de Jésus a été, quelque temps après sa mort, ressuscitée et portée aux cieux, mais qu'elle y a été élevée encore vivante. Sa vocation spéciale, à elle Madeleine, est de faire proclamer comme dogme de foi, par le Souverain Pontife, l'ascension ou l'assomption de Marie ainsi entendue. Elle est donc obsédée de l'idée de partir pour Rome et de demander au Pape la définition de ce nouveau dogme. Le Vicaire du Christ ne pourra qu'être convaincu quand il verra Madeleine, en témoignage de la vérité de sa doctrine et de sa mission, s'élever devant lui dans les airs. A de certains moments les signes s'accumulent. Madeleine pécherait en résistant davantage à l'inspiration d'en haut. Malgré son amour de la vie

cachée, sa frayeur extrême de paraître en public, surtout devant les plus hautes autorités de l'Église, elle doit absolument partir. Cependant elle écrit à M. Janet de ne pas lui permettre de réaliser son dessein, non sans remarquer, l'instant d'après, que c'est folie à elle de s'enchaîner ainsi et de mettre obstacle elle-même à l'accomplissement de sa divine mission. A certains jours elle se prépare. La voilà partie. Rassurons-nous : Elle ne dépassera pas la cour de l'hôpital ou la rue voisine. Une personne naïve, dit M. Janet, mise au courant des projets de Madeleine, offre de préparer effectivement le voyage et d'obtenir à Rome l'audience du Saint-Père. Elle refuse énergiquement.

Est-il besoin de remarquer qu'il y a loin de Madeleine à Jeanne d'Arc et à Catherine de Sienne? Celles-ci ont en effet des missions, et elles les accomplissent, avec quelle décision et quel héroïsme! avec quelle clarté dans le dessein et quelle suite dans l'action!

Dans cet état d'obsession et de doute, Madeleine, en d'autre temps, bonne et bienveillante à tous (dans l'extase, elle idéalise tout le monde), se montre susceptible et jalouse. Elle boude son médecin, lui fait des scènes, menace ou feint de rompre. Une malade toxicomane ayant été admise dans la salle, Madeleine s'inquiète de la voir empiéter sur sa spécialité mystique et rêver d'anges aux ailes bleues. Elle se répand en critiques sévères contre cette pauvre fille

tout à fait ignorante en religion, qui ne dit pas deux mots sans tomber dans l'hérésie... Est-ce que vous prenez au sérieux ses anges avec des ailes bleues?... c'est délicat à moi de vous parler d'elle, mais mon devoir est de vous mettre en garde contre une personne vraiment dangereuse... Si vous vous intéressez à elle, je me rendrai compte que vous n'aimez pas la vérité, je ne puis pas me résigner à voir mes consolations, qui sont des grâces de Dieu, mises sur le même plan que les divagations de cette demoiselle. (p. 155)

Quand M. Janet nous montrera, dans les périodes de tentation des vrais mystiques, des divagations et des sentiments de cet ordre, il sera temps de commencer à être inquiet. Passons sur l'*état de sécheresse* et arrivons tout de suite à l'*état de torture* : Madeleine y est agitée, surtout mentalement. Elle a des représentations et des visions sinistres dont elle affirme la réalité avec une conviction brutale, comme s'il s'agissait de révélations et de visions surnaturelles. Elle contemple des spectacles macabres, voit se perpétrer dans Paris des crimes inouïs qui n'existent, bien entendu que dans son imagination. Ainsi elle prétend qu'on y pratique sur une vaste échelle le commerce de la chair humaine et qu'elle a vu dans une grotte des monceaux de chevelures de femmes assassinées pour approvisionner ce commerce. Elle annonce des catastrophes imminentes, sans que l'événement justifie jamais aucune de ses vaticinations. Il faut une singulière bonne volonté pour comparer ces visions et révélations aux visions que contemplent et aux paroles divines qu'entendent parfois les saints. « Que ces paroles, écrit sainte Térèse, puissent avoir une origine divine, j'en ai eu des preuves manifestes dans la réalisation parfaite, et sans exception aucune, d'une foule d'événements qui m'avaient été annoncés deux ou trois ans à l'avance. » A quoi bon nous attarder ici? Il est clair qu'on ne rencontre rien, dans les épreuves passives décrites par les mystiques, qui ressemble à ces délires. Aucune page de la *Nuit obscure* ne nous transporte dans le monde de cauchemar où vit Madeleine « torturée ». Cela suffit, pour qu'on n'assimile pas le sentiment qu'elle a d'être abandonnée et haïe de Dieu, au tourment des âmes frappées par les rayons de « la sainteté de justice », et tremblant d'être à jamais indignes du ciel et réprouvées.

Laissons les hallucinations pour examiner maintenant les consolations de Madeleine. Il lui arrivait, dit M. Janet, de rester immobile des heures entières, le sourire aux

lèvres. « On l'entendait murmurer après un réveil difficile qu'elle avait contemplé des tableaux magnifiques et nagé dans un océan de délices. Sous différentes formes et à différents degrés cet état se produisait très souvent et durait quelquefois des semaines entières surtout pendant les premières années de séjour à l'hôpital. » (p. 44.)

Après avoir noté les caractères généraux de cet état, M. Janet décrit successivement les divers degrés, qu'il appelle, nous le savons déjà, recueillement, extase, ravissement.

Disons tout de suite que si Madeleine a présenté certains traits physiologiques et psychologiques communs à l'extase et à ces états pathologiques, on n'a jamais pu constater chez elle les caractères complets et authentiques propres à ces états mystiques.

« L'extase divine réduit le corps à un état d'insensibilité et d'inaction plus ou moins complet selon la puissance d'attraction qu'exerce sur l'âme l'objet de la vision. Cette insensibilité se produit à plusieurs degrés. Dans les plus grands ravissements, elle est à son comble : le tact, l'ouïe, l'odorat, le goût, en un mot aucun des sens n'atteste la plus légère impressionnabilité; les incisions les plus douloureuses, les commotions les plus fortes, aucun expédient n'est capable de réveiller les sens endormis. Même dans l'extase ordinaire le sentiment est totalement suspendu quand l'action divine est à son apogée. Le plus souvent les yeux conservent toute leur activité; mais c'est pour la fixer sur la vision avec une vivacité qui semble les agrandir; des choses matérielles environnantes, ils ne perçoivent rien (1). »

« Dans le temps même du ravissement, le corps souvent est comme mort et dans une totale impuissance, dit sainte Thérèse. Elle explique il est vrai que cette impuissance n'est pas absolue pendant toute la durée de l'extase, car on garde un reste de conscience, « on ne laisse pas de

(1) Ribet, *Mystique divine*, t. II, p. 438.

saisir et d'entendre comme de loin », mais elle ajoute : « *Je ne veux pas dire que l'on saisisse et qu'on entende quand le ravissement est à son plus haut point — j'appelle le plus haut point celui où les puissances sont suspendues par suite de leur étroite union avec Dieu, — car alors à mon avis on ne voit, on n'entend rien* (1). »

Se passe-t-il chez Madeleine quelque chose de comparable? Non. Jamais elle n'est plongée dans cette totale insensibilité. Dans le « recueillement », elle réagit encore à la plupart des stimulants extérieurs; si on lui demande quelque chose, elle fait le mouvement lentement mais correctement. Dans l' « extase » elle ne répond guère qu'à certains commandements du Docteur, mais elle ne cesse pas de voir ni d'entendre, et l'on ne remarque pas qu'aucune fonction vitale soit suspendue. Le « ravissement » ne présente pas non plus cette absorption complète. Elle dit bien :

> Ici je ne sais plus; j'ai dû perdre conscience plus ou moins longtemps... Il y a des moments dont je n'ai aucune connaissance, où je m'endors dans une délicieuse ivresse, où tout mon être s'abîme dans un bonheur dont je ne puis rien dire... C'est une sorte de mort matérielle, qui, en tenant compte des heures, a probablement duré quatre heures.

Mais le Docteur n'a jamais constaté cet état d'anéantissement complet (qui d'ailleurs ne serait intéressant que s'il avait un contenu positif, comme les ravissements des mystiques où les sens ne sont absolument suspendus que parce que l'activité de l'âme est entièrement occupée ailleurs par un objet divin). Madeleine réagit (2) toujours à certaines excitations appropriées. Elle ne perd pas totalement conscience du monde extérieur. Revenue à elle, elle se souvient de tout ce que M. Janet a fait et dit,

(1) *Vie écrite par elle-même*, ch. 20. C'est moi qui souligne.

(2) Et ceci est capital, car l'extase n'est pas constituée par un état physiologique, mais par l'acte d'union, qui tire l'âme hors d'elle-même en Dieu, sous l'action d'une force surnaturelle et irrésistible.

même aux moments où, à l'en croire, elle était complètement abîmée dans la béatitude. A ne considérer dans l'extase que son aspect physiologique, on ne peut pas même dire que Madeleine en ait présenté les caractères authentiques.

Les extases divines sont la plupart du temps absolument irrésistibles.

Durant ces ravissements, l'âme semble ne plus animer le corps. On s'aperçoit fort bien que la chaleur naturelle se retire et que le corps se refroidit progressivement, mais avec une suavité et avec un plaisir indicibles. *Ici, nul moyen de résister.* Dans l'union nous trouvant sur notre propre terrain, nous le pouvons encore : à vrai dire c'est difficile, et il faut bien de l'effort, mais enfin on en a presque toujours le pouvoir. *Dans le ravissement, c'est la plupart du temps tout à fait impossible. Très souvent en effet, sans réflexion préalable, sans nulle coopération personnelle, vous vous trouvez saisi par un mouvement d'une force et d'une impétuosité inouïes.* Vous voyez, vous sentez cette nuée s'élever en haut, ou si vous le voulez, cet aigle puissant vous emporter sur ses ailes... J'ai bien souvent cherché à résister et déployé pour cela toutes mes forces, notamment en quelques circonstances où le ravissement me surprenait en public; je l'ai fait bien des fois aussi en mon particulier, parce que je craignais d'être trompée. Parfois j'y réussissais un peu, mais au prix d'une lassitude extraordinaire. J'en demeurais brisée, comme si j'avais eu à lutter contre un géant. Mon âme était emportée, et presque toujours ma tête suivait ce mouvement, sans que je puisse la retenir; quelquefois même, rarement pourtant, mon corps aussi était emporté, au point de se trouver élevé de terre. (*Vie*, c. 20, p. 242, 243; cf. p. 245.)

Madeleine pouvait toujours, ce semble, résister à l'envahissement du sommeil extatique, et elle n'y tombait que parce qu'elle s'y abandonnait :

Je lutte de toutes mes forces contre les états de sommeil dans la journée. Je me prive d'assister aux offices, d'aller devant le Saint-Sacrement, parce que je suis alors exposée à tomber dans ces états-là. J'évite d'être tranquille quand je ne suis

pas dans ma chambre et qu'il peut y avoir des témoins. J'arrive ainsi à dominer ce sommeil et à cacher mes impressions, mais les délices intérieures n'en sont pas moins de plus en plus grandes. Si je me sens un peu à l'abri, je cesse de me mouvoir et je tombe tout de suite dans un ravissement dont rien ne peut me tirer (1).

C'est la caractéristique même des fausses extases. Il faudrait transcrire à nouveau ici la page de sainte Thérèse que nous avons citée et l'admirable chapitre 6e des *Fondations*.

Les saints reçoivent dans l'extase des lumières admirables : lumière de la contemplation proprement dite, ou clartés distinctes des visions surnaturelles. Leur regard plonge à des profondeurs inaccessibles dans les mystères de Dieu et du Christ. Ils ne peuvent ensuite exprimer ce qu'ils ont contemplé, le langage humain y défaille. Cependant leurs écrits lèvent un coin du voile. Ils parlent tous d'une manière sublime des choses divines, chacun avec un accent profondément personnel. On les lit sans jamais se lasser, car, bien qu'ils parlent des mêmes mystères, aucun d'eux ne répète les autres.

(1) A propos de ces lignes, le P. L. Roure écrit judicieusement : « Disons que Madeleine ne se montre pas si attentive à se défendre quand elle est à la clinique, où cependant elle a des témoins. Mais ce qui nous paraît mériter surtout attention dans cette analyse, ce sont les derniers mots : je tombe dans un ravissement dont rien ne peut me tirer. La réflexion est bizarre. Comment Madeleine sait-elle que rien ne peut la tirer de son ravissement. Elle ne le sait pas du Docteur Janet : celui-ci a expérimenté que le sommeil n'est pas complet et qu'il peut d'ordinaire le faire cesser. Si elle le sait par elle-même, cela suppose un reste de conscience, comme chez le patient sur lequel le chloroforme commence à agir. Il sent qu'il ne peut résister. Mais du moment où il est pris par l'action soporifique, c'en est fait de sa conscience. Il ne dira pas que rien ne peut le tirer de son sommeil. Il n'en sait rien. Il a perdu à un moment la conscience de son être, maintenant il la recouvre, c'est tout ce qu'il peut dire.

« En réalité Madeleine parle comme un sujet de clinique, qui se sait intéressant. Nous ne disons pas qu'elle est de mauvaise foi, nous disons qu'elle parle en sujet de clinique » (*art. cité*, p. 422).

Madeleine se croit de leur race. C'est en cela que la pauvre femme s'abuse. Ce qu'elle rapporte de ses extases et de ses ravissements est en somme assez banal. Aucun cri de l'âme qui ressemble à ceux d'une sainte Térèse ou d'une Angèle de Foligno. C'est la phraséologie vague, effacée, convenue, d'une certaine littérature religieuse; ce n'est pas le langage du mystique qui a été mis en contact avec le divin et qui s'abîme dans l'aveu de son impuissance ou qui s'exhale en exclamations passionnées. Tout sent le déjà vu, le déjà lu. Elle copie, elle pastiche en amoindrissant. M. Janet raille son spiritualisme naïf. M. Janet a tort, mais il est certain que ce n'est pas, pour parler comme M. l'abbé Bremond, « la métaphysique des saints ».

Les saints ravis en Dieu éprouvent des joies ineffables ou des douleurs sans nom, qui se manifestent souvent au dehors sur leur visage par des expressions de béatitude céleste ou de souffrance indicible. Ils apparaissent parfois complètement transfigurés et revêtus d'une beauté qui n'est pas de la terre.

Madeleine fait un véritable abus des termes « ineffable », « indicible », et d'autres analogues, pour qualifier ses joies et ses douleurs extatiques. Mais rien ne trahit chez elle ce que révèle parfois l'aspect extérieur des vrais mystiques! Elle a le visage souriant ou contracté, suivant le sentiment qu'elle éprouve, mais le docteur ne semble pas avoir jamais surpris chez elle aucune de ces expressions qui témoignent de la béatitude et du renouvellement intérieur ou d'une participation mystérieuse aux douleurs du Fils de Dieu. Il reproduit une photographie de Madeleine en attitude de crucifixion : cette image n'a rien de la mortelle torture qu'ont exprimée des extatiques et des stigmatisées.

Tout est divinement pur et chaste, dans les extases et les ravissements surnaturels. « Jamais, écrit sainte Térèse au P. Rodrigue Alvarez, jamais dans ces choses surnatu-

relles il n'y a rien eu qui ne fût totalement pur et chaste; et il semble bien qu'il ne peut en être autrement si l'âme qui éprouve ces choses est gouvernée par le bon esprit. »

Sans doute les saints reconnaissent que, dans les débuts de la vie spirituelle, les consolations peuvent déterminer une certaine participation trouble de la chair aux délices de l'esprit. Saint Jean de la Croix, dans les premiers chapitres de la *Nuit obscure*, où il décrit les imperfections que la purification passive du sens doit éliminer, consacre tout un chapitre à cette faiblesse involontaire qu'il désigne du nom de *luxure spirituelle* (1). Sainte Térèse, qui n'a jamais fait l'expérience personnelle de ces accidents, en parle cependant, elle aussi, à deux reprises au moins dans ses lettres (2). L'un et l'autre et avec eux tous les théologiens mystiques enseignent qu'on ne trouve plus trace de ces phénomènes humiliants quand l'âme a passé par le feu des premières épreuves passives. On ne les constate plus dans l'extase. A plus forte raison les saints

(1) « Quant à la sensualité, je laisse de côté les vrais péchés... et je ne parle que des imperfections qui s'y rattachent et que la nuit passive élimine. Les commençants en ont beaucoup. On peut les qualifier de luxure spirituelle, bien que l'appellation soit impropre, mais elle sert à montrer que leur cause se trouve dans les choses spirituelles. Car souvent, même au cours de leurs exercices spirituels, sans qu'ils puissent s'en défendre, surgissent et se produisent en matière sensuelle des mouvements et des actes malhonnêtes. Cela arrive parfois même au moment où l'esprit est recueilli dans l'oraison, même quand on se confesse et qu'on communie. Comme je viens de le dire, il n'est pas en leur pouvoir de les empêcher... »

Saint Jean de la Croix en explique la cause. Tandis que l'esprit se récrée, la sensualité en profite et prend sa part à sa manière. « Mais lorsque cette partie sensitive est déjà réformée par la purification propre à la Nuit obscure, ces faiblesses disparaissent; alors en effet ce n'est plus elle qui reçoit, vu que l'impression se produit avant dans l'esprit. Il en résulte que c'est à la façon de l'esprit que le sens est impressionné. » *Nuit obscure*, l. I, § v (ch. IV), éd. *Hoornaert*, p. 14-16. Cf. Joseph du Saint-Esprit, *Cursus theologiae mystico-scolasticae*, t. V, disp. XLI, q. III. Antoine du Saint-Esprit, *Directorium mysticum*, III, n^os^ 418-421.

(2) Cf. Lettre 138 et 141, édition *La Fuente*.

ne prêtent-ils jamais à Notre-Seigneur ou à la sainte Vierge, qu'ils contemplent dans leurs visions extatiques, aucune attitude ou privauté suspecte à leur égard. On sait en quel sens éminemment spirituel doivent s'interpréter les paroles les plus hardies empruntées par eux au vocabulaire de l'amour profane (1).

Que Madeleine éprouvât *involontairement* certaines impressions sensuelles dans ses états de consolations, il n'y aurait là rien de très alarmant. Il faudrait tout simplement conclure qu'elle n'a pas encore traversé la nuit des sens.

Malheureusement certaines de ses pages citées par M. Janet paraissent exclure toute interprétation favorable. Ses protestations que tout cela est « pur, pur, pur » parce que c'est divin ne sauraient rassurer qu'elle-même jusqu'à la prochaine période de tentation. Encore M. Janet s'abstient-il de transcrire d'autres passages plus significatifs. Madeleine, revenue à elle, a honte et ne sait comment s'excuser. Ce dernier trait est à sa louange, mais condamne ses ravissements. « On ne saurait croire, écrit le P. Poulain, à quelles aberrations certaines personnes mal équilibrées sont arrivées par l'ignorance de cette règle (que dans toute vision divine la convenance préside à la tenue, aux gestes et aux paroles) et de quelle sotte façon elles comprennent la familiarité avec Notre-Seigneur (2). » Cette sentence s'applique à la lettre à Madeleine en période de consolations.

La lecture de ses confidences fait trop penser au texte classique en la matière :

Non videtur autem praetereundum, quia quidam decepti a seductoribus spiritibus, vel propriis falsis opinionibus, putant

(1) Les théories de Kraft-Ebing, de Max Nordau, de James H. Leuba touchant les rapports du mysticisme et de l'érotisme sont d'abord un contresens en ce qui concerne la lecture des mystiques catholiques orthodoxes. M. de Montmorand entre autres, les a pertinemment réfutées dans son intéressante *Psychologie des mystiques catholiques orthodoxes*.

(2) *Les grâces d'oraison*, 10e éd., ch. XXII, 34, pp. 379-380; cf. ch. XX, 38.

sibi apparere in visione, vel ipsum Christum vel ejus gloriosissimam genitricem et non solum amplexibus et osculis, sed et aliis indecentioribus gestibus ab illis demulceri : ut sicut spiritus ipsorum interius, ita et caro exterius sibi congruo oblectationis demulcetur et carnaliter consoletur : quod non solum est falsum et seductorium, sed etiam blasphemia gravis esse liquido comprobatur. Spiritus sancti visitatio, sicut contra omnia vitia reprimenda et destestanda infunditur, ita etiam singulariter contra carnales illecebras opponitur. Et ubi spiritus munditiae suo jubare resplenduerit, continuo omnes pravae voluptatis motus evanescere et velut tenebras superveniente lumine disparere necesse est (1).

L'extase se traduit parfois chez les saints par une élévation du corps au-dessus du sol. Ils en ressentent, comme sainte Térèse, une peine incroyable, surtout quand cela leur arrive en public. Ils font tout pour se retenir. En vain. Nous avons vu quels efforts faisait Madeleine pour persuader à son médecin qu'une force mystérieuse la soulevait quand en réalité elle ne quittait pas le sol.

De nombreux saints ont reçu en leur chair les marques sanglantes de leur participation intérieure aux mystères de la Croix. On peut lire par exemple dans l'ouvrage du Dr Imbert-Goubeyre, *Les extases divines*, la *stigmatisation*, la liste de ces compatients, et les diverses formes sous lesquelles se présentent les plaies stigmatiques (2). Elles répandent parfois de véritables flots de sang pur et vermeil, et sont rebelles à tout traitement médical. Ceux qui les reçoivent en ont la pudeur. Leur humilité s'alarme de la gloire qu'elles leur attirent, et ils supplient Dieu avec larmes de faire disparaître aux yeux des hommes

(1) *De profectu religiosorum*, l. II, cap. 76 (alias 75), édit. Vivès de saint Bonaventure, t. XII, p. 435. On sait que ce traité n'est pas du saint Docteur à qui on l'attribuait, mais de David d'Augsbourg. La doctrine qu'il exprime n'en est pas moins excellente et nécessaire à retenir.

(2) Cf. Ribet, *op. cit.*, t. II, p. 500-552.

ces marques visibles de leur union à Jésus crucifié, tout en leur laissant la douleur, qui est à leurs yeux la vraie grâce.

Les stigmates constatés chez Madeleine une vingtaine de fois en sept ans sont de simples petites excoriations provenant d'une ampoule qui crève et répandant à peine un peu de sérum et quelques gouttelettes de sang. Après quelques pansements ils disparaissent. Madeleine paraît y tenir beaucoup et se montre fière de les montrer au Docteur, tout en affectant un petit air détaché. M. Janet ne peut pas assurer qu'elle n'est pour rien dans leur apparition. Il a essayé les bandages, a fait construire exprès des appareils occlusifs. Mais il ne faut pas oublier que Madeleine faisait des courses parfois assez longues. Comment éviter un frottement, un grattage, une excitation extérieure? « M. Janet avoue qu'il ne peut répondre en aucun cas de l'absence ou de l'impossibilité d'un traumatisme plus ou moins volontaire. A plusieurs reprises, il a même surpris Madeleine touchant au pansement mis sur la plaie, grattant celle-ci, l'envenimant. Elle s'excuse en parlant de démangeaisons, d'attouchements insignifiants. Une fois, il lui a fait constater des stries de grattage autour d'un stigmate qui venait de paraître et qu'elle lui montrait. Aux remarques qui lui sont faites, tantôt elle répond : « Je n'ai absolument rien fait pour faire venir cette bulle », tantôt elle se fâche : « Si vous ne croyez pas que c'est un miracle, vous m'accusez d'un mensonge odieux... Ou miracle ou crime? » (L. Roure) M. Janet soupçonne que la petite plaie de trois centimètres de long qu'il a parfois constatée au-dessous du sein gauche a pu être déterminée par la pression dans une position spéciale d'une ou des médailles que la malade porte toujours et serre parfois étroitement sur sa poitrine.

Nous sommes prêts à rejeter comme dépourvus de toute signification les stigmates de saints personnages dont on aurait la preuve qu'ils n'étaient rien de plus que ceux de Madeleine et se présentaient dans des conditions

aussi suspectes. Cette preuve n'est pas faite. Nous ne redoutons guère qu'on la fasse jamais (1).

La marque infaillible et toujours nécessaire du caractère surnaturel des extases et des ravissements est ce que saint François de Sales appelle « l'extase de la vie ». « Quand doncques on void une personne qui en l'oraison a des ravissemens par lesquels elle sort et monte au dessus de soy-même en Dieu, et néantmoins n'a point d'extase en sa vie... croyez, Théotime, que tous ces ravissements sont grandement douteux et périlleux;... c'est une vraye marque que tels ravissemens et telles extases ne sont que des amusemens et tromperies du malin esprit » (*Tr. de l'amour de Dieu*, l. 7, c. 7). Et sainte Térèse : « Quant à moi, je sais très bien et j'ai vu par expérience qu'un ravissement d'une heure, d'une durée même plus courte, suffit, quand il vient de Dieu, pour donner à l'âme un souverain domaine sur toutes les créatures et une liberté telle qu'elle ne se reconnaît plus elle-même. On avait été témoin de sa faiblesse et tout à coup on la voit prétendre à ce qu'il y a de plus héroïque » (*Vie*, c. 20).

Nulle transformation de ce genre chez la malade de M. Janet.

Sainte Térèse décrit encore la force divine qu'elle puise dans l'extase pour entreprendre, à la gloire de Dieu, ses grandes œuvres de zèle. Et l'on pourrait multiplier à l'infini les textes du même genre.

La vie de Madeleine, au plus fort de ses états mystiques, pendant son séjour à l'hôpital, est d'une stérilité remarquable. Elle n'exerce pas la moindre influence autour d'elle et ne redeviendra capable de se rendre vraiment utile à sa famille que lorsque les ravissements auront cessé et qu'elle ne s'y abandonnera plus.

Il faut noter ici, à l'adresse de M. Janet, qu'il s'efforce

(1) Voir dans le D.A.F.C. l'art. *Stigmates de saint François* de M. Léon le Monnier, avec la *critique* scientifique et médicale du miracle par le Dr *Van der Elst*. Cf. *Rev. apologét.*, juin 1928, *La stigmatisée de Konnersreuth*.

en vain de diminuer la portée du témoignage des grands extatiques unanimes à dire que les ravissements les laissent tout transformés et animés d'une énergie divine. C'est, pense-t-il, une illusion de leur part, due au sentiment de bien-être qu'ils éprouvent une fois la crise passée. Recouvrant leur état antérieur, ils s'imaginent être renouvelés. Il conclut cela de ce que Madeleine, malgré ses affirmations, ne paraissait pas spécialement transformée, ni physiquement ni moralement, au sortir de ses ravissements. C'est toujours le même préjugé qui joue chez le docteur : l'extase de Madeleine est le type de toute extase religieuse. Il ne comprend pas du tout que les commentateurs aient partagé « l'illusion » des extatiques. Il faut répondre que l'erreur de Madeleine ne suffit pas à convaincre les mystiques d'illusion. Leurs œuvres à eux démontraient qu'ils ne se trompaient pas. Et c'est parce que leurs contemporains constataient la vérité de leurs affirmations, la réalité des grands effets produits par les ravissements surnaturels, qu'ils ont partagé leur conviction. « Quand la vision est de Dieu, l'âme se voit enrichie de biens inappréciables et le corps même y puise la santé. » Les sœurs et les filles de sainte Térèse constataient bien qu'elle disait vrai. C'est pourquoi elle pouvait ajouter : « Tous ceux qui me connaissaient voyaient très bien qu'une transformation s'était faite en mon âme ; mon confesseur le disait, et du reste le changement qui s'était opéré en moi était immense, manifeste, visible à tous les yeux » (*Vie*, t. I, p. 362-3).

Ces réflexions suffisent. Il serait aisé de continuer ce parallèle peu avantageux pour Madeleine. Mais à quoi bon? Pour être assuré qu'elle était victime de l'illusion nous n'avons qu'à l'écouter elle-même.

N'a-t-elle pas avoué qu'elle s'était égarée, en écrivant à son médecin, pendant la guerre, qu'elle ne se laissait plus aller au sommeil extatique ! « Vraiment, en ces temps-ci j'en aurais eu honte ! »

Que furent donc au juste ses « états »? Nous ne chercherons pas pour le moment à le déterminer d'une manière positive. Il nous suffit d'avoir dégagé les phénomènes vraiment surnaturels du voisinage plus que suspect que prétendait leur imposer le célèbre psychiâtre.

Tout en regrettant sincèrement l'aventure spirituelle de cette malade, qui, bien conduite, aurait pu, sans doute, malgré ses tares physiques et la faiblesse de son tempérament, éviter les illusions et aspirer à une plus haute destinée, il est réconfortant de penser que le maître le plus qualifié de l'école qui identifie essentiellement toute manifestation de vie mystique à des accidents pathologiques n'a pas observé d'exemplaire de mysticisme supérieur à Madeleine et que le cas de celle-ci fournit à la thèse sa plus ferme, sinon la seule assise expérimentale. On mesure par là la fragilité, la caducité de la construction. D'autres écoles ont élaboré des systèmes plus raffinés qui ne sont guère plus solides. Une seule explication rend compte de tout : celle de l'Église et de la théologie catholique. Instruits par cette Mère, dont les vrais mystiques de tous les siècles sont les enfants, qui conserve en son cœur le souvenir de toutes leurs expériences pour en composer la sienne, nous avons appris à distinguer les œuvres authentiquement divines de leurs analogies naturelles (normales ou morbides) et de leurs contrefaçons par l'ange déchu. Si le discernement des esprits est, dans certains cas particuliers, difficile au point de requérir la mise en œuvre d'un charisme spécial, du moins savons-nous toujours que ce discernement s'impose. Et c'est beaucoup de ne pas ériger la confusion en principe fondamental et en dogme. Hors de l'Église et du rayonnement de sa pensée on y échoue lamentablement.

fr. M.-Benoît Lavaud.

Quelques sermons liturgiques de Gerson

HOMÉLIE DE GERSON POUR LE III[e] DIMANCHE APRÈS PAQUES (1)

Obsecro vos tanquam advenas et peregrinos.
I, *Petr.*, II, 11.

Pélerins estes en ceste vie,
Et comme telz devons prier :
Comme pélerins vous maintenés
De ce vous prie;
Ce retenés.

C'est l'exhortacion, que di-je l'exhortacion, c'est la supplication et obsécration que nous fait saint Pierre nostre

(1) Bibl. Nat., ms. fr. 24841 (Vict. c b 16, 138, ou 684) f. 327-30. *Sermo imperfectus in gallico obsecro vos.* Dupin, III, 1598 C–1600 fin. A comparer avec son *Sermo de oratione factus in concilio Constantiensi* (III dom. post Pasc.). *Ibid.*, col. 269 D–75 B. Le présent sermon est une homélie sur l'épître du III[e] dimanche après Pâques.

Quand le Chancelier revint de Bruges, en 1402, exercer activement et non plus seulement par des directions épistolaires, un grand nombre de disciples et une foule d'étudiants, qui avaient cru le perdre, durent se presser autour de sa chaire et écouter avec empressement même ses prédications aux bonnes gens de sa paroisse. Aussi rien d'étonnant à ce que les sermons qu'il prononça alors aient été précieusement recueillis de sa bouche. Nous avons ainsi en français, et bien conservés, toute une série de sermons prêchés en 1402 et 1403, et qui furent traduits à la fin du siècle pour être ajoutés, en un IV[e] volume, à l'édition de ses œuvres, de Martin Flaccus, à Strasbourg.

Deux des trois sermons que nous donnons ici doivent être postérieurs. Ils n'ont pas été traduits en latin, non plus que le sermon

pape (1) et pasteur, en l'épitre du jour d'uy. Il povoit bien commender, tant de par luy, comme de par Dieu, mais il ayme mieulx à nous déprier et chièrement supplier, affin que, se nous avons franc et noble cuer, nous y obéissions plus par amour que par contrainte. *Obsecro*, inquit (dit-il), *vos tanquam advenas et peregrinos*. Et je vous pri, dit-il, maintenant : et car la condicion du pélerin est voulentiers oyr parler, etc. Mais parler ne vault sans grâce, etc.

Pélerins voires sommes-nous, hors mis de nostre cité, de nostre païs, de nostre héritaige, de nostre finable félicité, ou désert de ce présent monde, en la vallée de plour, en la région de povreté. *Non habemus hic civitatem manentem sed futuram* [*Hebr.*, XIII, 14.] *Nous n'avons icy point de cité permanente, mais nous tendons à cele qui est à venir.* C'est la cité des cieulx, le païs de seureté, c'est le royaume de paradis, où est nostre Seigneur et Père, où nous devons toudis (2) tendre et regarder.

On demanda jadis à ung dévot qu'il (ce qu'il) regardoit ou ciel lassus, comme faisoit [327v] toudis S. Martin (3) ; on lui demandoit qu'il regardoit et qu'il pansoit. Je regarde dit-il, je regarde où est mon finable logis, mon païs ; je regarde où est mon Seigneur et mon Père, où sont tous mes bons amys les angelz et archangelz, patriarches et prophètes, apostres, martirs, confesseurs et vierges. Je

sur la Trinité, et n'auraient pas été recueillis par un auditeur. Des notes de l'orateur, retrouvées par un copiste, les auraient sauvées de l'oubli total.

(1) *Dupin* Père.

(2) Toujours. — *D*(upin) tous (!).

(3) C'est ce que nous apprend Sulpice Sévère. Dans sa dernière maladie, le saint Apôtre des Gaules, malgré ses souffrances, reste fidèle à sa manière de penser à la céleste patrie : « Ses disciples voyant que, malgré la force de la fièvre, il restait couché sur le dos et ne cessait de prier, le supplièrent de prendre une autre position et de se reposer en s'inclinant un peu... Mais Martin leur dit : *Laissez-moi regarder le ciel plutôt que la terre*, pour que mon âme, sur le point d'aller au Seigneur, soit déjà dirigée vers la route qu'elle doit prendre. » (11 nov., *6e leçon de Matines.*)

les regarde, je les salue et prie. Je désire ce païs et le souspire.

Pareillement le désiroit saint Augustin en ses méditations. *O patria securitatis.* O païs de seurté! Je te salue de loing, je souspire à toy, quand et comment je y pourray parvenir, comme on regarde de loing Saint-Jacque, ou Jérusalem.

C'est le païs, c'est la cité, c'est le royaume où vous estes jà régnant, Vierge Mère de Dieu, Vierge Royne des cieulx, Vierge à la quelle prent son recours tout humain lignage qui est en ce pélerinage mortel, Vierge d'où nous vient le saulf (1) conduit et l'adrèce, le conduit de grâce, pour parvenir à ceste cité.

Il apparut de JésuCrist, quand il se obstenta (montra) en guise de pélerin.

Et car c'est grand consolacion, à pélerin, d'oyr parler du lieu et du païs au quel il tend. Et nous sommes assemblés présentement pour cecy faire, à laquelle chose nous est grâce nécessaire (2). Nous retournons à vous, Vierge plainne de grâce, et pour grâce empétrer, nous vous saluerons, etc.

Obsecro vos tanquam advenas et peregrinos [328]. Et je vous prie, etc.

Se nous n'estions pélerins mis en païs estrange, nostre Seigneur et Père ne nous eust pas enseigniez à le prier par dire : *Pater noster qui es in celis* (*Matth.*, VI, 9). Nostre Père qui es ès cieulx.

En ce que nous disons que nostre Père est ès cieulx, nous devons incontinent penser que nous sommes en estrange contrée, hors de nostre propre héritaige paternel, hors de nostre propre païs ou cité. En signe de ce, trouvons-nous que les anciens patriarches et prophètes, rois

(1) *P.* Saulz.

(2) Au bas du f° 327ᵛ se trouve une note qui semble se rattacher ici : III° Reg. 8° (v. 41-42) : *Si quis advena oraverit in templo exaudietur.* Elle manque dans *D.*

et aultres se réputoient et pigoient (1) pélerins. Abraham ainsi se juga (1) pélerin ; Ysaac et Jacob ; Moyse, pareillement. En figure de ce, imposa le nom à son premier enffent Gerson, qui vault autant comme (2) pélerin. Pareillement le premier enffent de Lévi ot ung tel nom. Et n'avons-nous pas que le saint prophète et roy David disoit : *Quoniam advena ego sum apud te, et peregrinus, sicut omnes patres mei.* [Ps. XXXVIII, 13.] *Je suis étranger ou avole envers vous, et pélerin, comme ont esté tous mes parens.* Et car cette considéracion proffite à merveille, qui bien la fiche en son cuer et à sa méditacion.

Pourtant (3) saint Pierre enhortoit et prioit : *Obsecro vos*, etc. et je vous prie, ce retenés, etc.

La porte du trespas est la mort. Et saint Jérome dit que (4)... qui voit la briefté, la mutance, l'incertainneté (de ceste vie), il refuit délices, [328v] et ne luy chaut d'adversité.

Vous savez que qui veult aler en pélerinage en ung lointain païs pour là y demourer, il ha besoing de soy bien proveoir de bonne compaignie, qu'elle le puisse enseignier, conduire et revangier. Si fait tant, en guise d'un bon pélerin, qu'il est abstinent, patient, obédient, content, bienveillant, prudent, constant, c'est-à-dire qu'il prent **continence, patience, obédience, souffisance, bénivolence, prudence, constence**. Ici sont les VII poins de l'épistre du jour d'uy. Et pour les simples, je les apliqueray aus VII petitions de la Patenostre (5). Car

(1) Le *g* a ici le son de *j*.

(2) Qui équivaut à. *Exod.* II, 22 : *Quae* (Sephora) *peperit ei filium, quem vocavit Gersam dicens : Advena fui in terra aliena.* Il faut lire *Gersom* comme a lu, avec plaisir, Gerson, et non *Gersam*. Cf. XVIII, 3.

(3) Pour autant, pour cela.

(4) P. *Quod rationale.*

(5) Cf. Gerson, sermon en latin sur l'oraison dominicale prononcée au Concile de Constance, *op. Gersonii* (Dupin) 1706, III, 269-75 B. *Tractatus mag. Joh. de Gersonno de septem peticionidus contentis in oracione dominica*, Bruxelles, ms. 2247, f. 236-43v° (XVIe s.). — *Expositio petitionis dimitte nobis.* Bibl. Nat., ms. lat. 17488, f. 142. Cf. *Opera Gersonii*,

puisque Dieu nous donne à entendre, au prohème de la Pate nostre, que nous sommes pélerins, il enseigne après, quelles choses nous sont à ce nécessaires.

Tu, qui es bon pélerin, prens **continence**. Pourquoy? Pour surmonter la bataille de charnel désir, qui fait le premier assault contre les pélerins. *Obsecro*, inquit Petrus, *abstinete vos a carnalibus desideriis que militant* etc. [Je vous exhorte à vous abstenir des convoitises de la chair qui font la guerre à l'âme.]

Et contre ce, demandons-nous : *Sanctificetur* (*Matt.* VI, 9.) Ce n'est pas la condicion de bon pélerin de quérir toutes ses aises, de s'arrester à chascune fontaine, ou de dormir à l'umbre soulz chascun arbre. Aultrement le temps s'en va, et il (le pélerin) demeure hors du logis. *Dicit Jacob* (cf. XXXIII, 13) (1). (*Suivent des références illisibles.*)

Vray est que trois manières sont de plaisirs carnelz : les aucuns sont en gloutonnie et luxure et sote oyseuse, qui detiennent le pélerin comme en boe et en ordure, sans penser où il est, où il doit aler, plus que ung pourcel, et avient que quant le pélerin s'en veult oster, il rechiet en aultres désirs, qui sont désirs de vainne gloire et de vainne plaisance, à l'exemple des V foles vierges, qui faisoient abstinence pour plaire au monde : on leur cloy la porte. En avient qu'ilz font tèle abstinence contrainte, principalement pour estre plus ayse et plus en pais au monde, sans subjection et servitute, et non mye pour plus plaire à Dieu et pour mieulx le servir. *Accipe quod tuum est et vade* [*Matt.* XX, 14.] Tels cuident avoir une pais et prendre

1606, III, 617 F-18; 1706, III, 355 s. — « Cy s'ensieut une oroison sur la première demande de la *Pater noster*. Vous avez voulu, Sire tout puissant, que en nostre prière... » (Tiré de Gerson.) Lille, ms. 128, f. 97-165 (XV^e^ s.). — Cf. « *Pater noster*. Nostre père qui est sire au monde et *Ave Maria*, Dame je te rends le salut qui fit enfer rompre et détruire. » Vers qui se trouvent entre le *Livre des tentations* et la *Montagne de contemplation* de Gerson ; Salins, ms. 12, f. 18, 19-23.

(1) Le passage de Job, XVII, 1 : « dies mei breviabuntur » aurait un sens.

icy leur paradis et faire du lieu d'affliction (1) lieu de consolacion. Ideo Petrus [: *Obsecro*, etc.].

Sanctificetur nomen Patris. Que on désire à seul Dieu plaire. Et ceste considération proffite à fuyr consolacion, qui tantost fault et mainne à perdicion. *Extrema gaudii* [*luctus occupat* (*Prov.* XIV, 13)].

Ceste considéracion [est] contre ceulx qui [se] mettent en Religion ou Prestrise pour estre frans (2). Ceste considération contre ceulx et celles qui quièrent trop consolacions en dévotion, comme s'elles se vausissent flater et amignotter (parer).

Le monde ha les pélerins [329v] d'enfer. *Vultus euntis in infernum. Nota exemplum de Macro et de dilatato* (3).

Et se tu allègues tristesse, nota : *Mulier, cum parit, tristitiam habet* [*Joan.*, XVI, 21],

Icy on pourroit noter comment, à l'exemple du pélerin, on se doit bien ordonner avant que on entreprengne son pélerinage. Et à ce vault le sacrement de baptesme ou de pénitence.

Tu, en après, qui te congnois pélerin, soies **patient**. Contre détraction; tu verras que, quant seras en ton logis, on ne te diras rien. Les folz ont pais avec les folz. *Si de mondo* [*fuissetis, mundus quod suum erat diligeret; quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo propterea odit vos mundus*. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait de lui; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que c'est moi qui vous ai choisi du milieu du monde, à cause de cela, le monde vous hait. *Joan.* XV, 19.]

Tu iras hors, tu trouveras chiens abayans et aultres contraires; et ne sera chose de la quelle on ne parle. Cest assault touche saint Pierre, quand il dit : *ut in eo quod detrectant*. [Épître.] Cest assault avoit essuyé le saint pro-

(1) Ces trois mots manquent dans *D*.
(2) Libres, à l'abri.
(3) Exemple du maigre et du repu.

phette David, quand il prioit : *Domine libera animam meam a labiis iniquis*, etc. [Ps. CXIX, 2.] Sequitur : *Heu me* [*Id.*, 5.] On ne pourroit assés punir telles gens.

Si de mundo essetis. Cest assaut prouffite à désirer le royaulme où cesse toute tèle adversité. *Adveniat regnum tuum.* (*Matt.* VI, 10.) Prouffite à soy plus oster des charnelz désirs, quant on voit que c'est tout néant. Proffite à oster vainne gloire. *Et si allegatur quod circa delicias exercituum* :

— Trois manières de détractions : l'une des mundains, comme des enffens : calve (1). [IV *Reg.*, II, 23-24].

Heres [*Matt.* XXI, 38. Les vignerons voyant le fils du père de famille dirent entr'eux : Voici l'héritier; venez, tuons-le, et nous aurons son héritage.] Nécessité;

L'autre des envieux chiens, l'autre des ennemis, des mâtins ‖ (2) en- [331] ragiés, blasphémans. *Nota remedia, Cras migrabimus.* Hainsy souffre le pélerin de ses ostes ou ostesses.

Je venray tantost en mon royaulme.

Contre ce vault confirmacion. En qui auras vaincus à destre et à sénestre, qui auras, en Dieu huchant (3) et Pharaon perséquent, pour yssir d'Égypte. Se dois humilier à toute humainne créature pour l'amour de Dieu. [*Subiecti estote humane creature.* [Suite de l'épître du III[e] dimanche après Pâques.]

Pour ce nous demandons : *Fiat voluntas tua.* **Obédience**, subjection de paour mondainne ou de flaterie, subjection en bien et en virtus pour avoir pais et concorde.

Fraternitatem diligite, homines honorate. [Suite de l'Épître.]

(1) Élisée vint de Jéricho à Béthel; et tandis qu'il montait par le chemin, des enfants, étant sortis de la ville, se moquaient de lui, en disant : Monte, chauve; monte, chauve. Élisée, ayant levé les yeux, les vit et les maudit au nom du Seigneur. Aussitôt deux ours sortirent de la forêt et déchirèrent quarante-deux de ces enfants.

(2) Le passage compris entre ces deux signes ‖ ‖ manque dans Dupin. On le trouve intercalé dans le sermon de la sainte Trinité, f. 331 et v°.

(3) Proclamant. *Huchement* : cri public, publication, proclamation.

Contre ceulx qui ont teste, qui ont propre singularité en unité, qui proposent une oraison particulière à ce que Dieu commande où l'en jusne (*au lieu du jeûne commandé*) (1).

Notés de celui qui ne veult obéir au portier pour paier ung denier.

Ici cherroit à parler de ceulx qui ne veulent obéir à leurs souverains, à leurs pères temporels et espirituels, mesprisent leur église et le service, mesprisent leur propre confesseur, mesprisent à eulx soubmettre aux sains sacremens de l'Église fors une fois, mesprisent la juridicion par excommunication.

La condicion du bon pélerin est qu'il se charge de peu de chose qu'elle n'enpesche. Quar *Tiberj, panem tran.*

Souffisance [331ᵛ] baille ceste descharge. Et que la personne par mauvais désir ne se donne à chose qu'elle ne s'en oste quant elle vaurra. *Et cantabit vacuus, etc. Enim* [car] plus ha, plus despent. *Ubi sunt opes. Exemplum de barbitonsore Macharius* [nomine] : *pauca nature, nihil cupiditati.* [Peu à la nature, rien à la cupidité].

Diogènes disoit qu'il estoit plus grant empereur que Alexandre. *Di.* IX.

Deus amat peregrinum et dat ei victum et vestitum.

Tu, bon pélerin, dois doncques prendre **bénivolence.**

Fraternitatem diligite, regem honorate [I Petr. II, 17.]

Dimitte nobis debita nostra.

Se ung chascun pélerin se vouloit vangier de tout, il auroit trop à faire.

Notés de celui qui avoit belle maison à Paris, etc.

Laissons tout à Dieu. Ce seroit grant honte, ce seroit son dommaige, ce seroit le dommaige de la chose publique.

Tu, soyes **prudent.** *Nolite inferioribus abuteri. Deum timete.* [I Petr. II, 18.] *Da timori Dei locum.*

(1) ou lue jusne.

Ne nos inducas in temptacionem.

Et revient à croire conseil. Tu le croys quant tu es apressée contre ta voulenté.

Faulx pélerins se montrent soubz beau sanblant et copent gorge.

Prudence à Dieu tousjours. *Sicut ad montes. Veniet auxilium,* [*Ps.* CXX, 1.]

Bien prens persévérance. Et car à ce vault **constence** contre tribulacion.

Saint Pierre enhorte à souffrir meismement en sa justice, *hoc est enim gloria* (?) *si propter* ‖ [330] *iusticiam sustinet quecumque mala. Bonum est enim gracia stabilire cor.* [Hebr. XIII, 9.)

Et nous prions que Dieu nous délivre du mal de péchié : *libera nos a malo. Quia nulla nocebit adversitas* etc. [*si nulla ei dominetur iniquitas.* Oraison sur le peuple. Vendredi après les Cendres.]

Notés de la réponse Socrates à sa femme. Nota, *ibi* : *ubi.* [*Là où* l'iniquité ne prévaut point, l'adversité ne nuit pas.]

Littérature grecque chrétienne [1]

La « Bibliothèque des Sciences religieuses », publiée par la librairie Bloud et Gay, n'est pas destinée aux spécialistes : ceux-ci ont à leur portée des collections admirables, des éditions qui approchent de la perfection, soit en France, soit à l'étranger. Elle n'en fera pas moins de bien à un autre public que cherchent à attirer d'autres collections nettement antireligieuses. On sait, par exemple, l'effort considérable et dangereux, tenté par les collections Rieder. Il est bon qu'une maison catholique mette à la portée du public cultivé, mais non spécialiste, les résultats des travaux si remarquables qui ont rajeuni et renouvelé, depuis un demi-siècle, les études sur le christianisme. Nous avons plaisir à signaler, dans cette collection, le volume de notre collaborateur, M. Bardy : *La littérature grecque chrétienne*. Ses travaux précédents, si remarquables, sur Didyme l'Aveugle, saint Athanase, Paul de Samosate, Origène, Clément d'Alexandrie, avaient préparé M. Bardy à accomplir heureusement la tâche de faire comme la synthèse de cette belle littérature grecque chrétienne que nous ignorons trop. Si nous savons les noms des grands écrivains grecs, et un peu leur histoire, nous ne lisons pas leurs œuvres, ou bien peu. Pourtant quel charme ne trouverions-nous pas, et quel profit, dans les œuvres d'un saint Nil, d'un saint Basile, d'un saint Grégoire de Nazianze, d'un saint Chrysostome ! Nous souhaitons que l'ouvrage de M. Bardy, si clair, si bien composé, décide de nombreux lecteurs à relire, à méditer ces grandes œuvres chrétiennes.

(1) G. Bardy, *La littérature grecque chrétienne*. Paris, Bloud et Gay, 1928, 10 francs.